



EN ALGÉRIE

UN AÏD DE SOLIDARITÉ AVEC LES PALESTINIENS



© Photo : D.R

La célébration de l'Aïd el Fitr s'est déroulée, cette année, dans un contexte marqué par la résistance héroïque du peuple palestinien face à l'occupation sioniste. Dans son allocution, mercredi, au peuple algérien à l'occasion de l'avènement de l'Aïd El-Fitr, le Président Abdelmadjid Tebboune n'a pas manqué de se remémorer «les sacrifices du peuple palestinien frère qui mène une résistance héroïque face à l'occupation et à l'agression contre la Mosquée d'Al Aqsa, première qibla à El Qods». **p.2**

CONVENTION D'EXTRADITION ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

Pour se livrer, réciproquement, les personnes poursuivies ou condamnées **p.3**

MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE) :



«Le financement de la campagne électorale est régi par la loi» **p.3**



DANS SON MESSAGE DE FÉLICITATIONS À L'OCCASION DE L'AID EL-FITR Benabderrahmane rappelle l'urgence de moderniser le système bancaire **p.4**

Aïd el-Fitr

Le respect par les commerçants du programme de permanence salué

Le ministère du Commerce a salué, jeudi dans un communiqué, le respect «total» par l'ensemble des commerçants et des opérateurs économiques du programme de permanence au premier jour de l'Aïd el-Fitr.

Jouets contrefaits

Nécessité de la mise en place d'un laboratoire de contrôle

Des associations ont mis en garde, à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, les parents contre l'achat de jouets contrefaits, qui ne répondent pas aux normes, appelant comme chaque année en période de fête, à la mise en place d'un laboratoire de contrôle pour faire respecter les réglementations internationales dans ce domaine.



Covid-19

Autorisation d'entrer au pays pour les Algériens et les étrangers selon des mesures strictes

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a indiqué jeudi à Boufarik (Blida) que le Comité scientifique a donné des instructions pour permettre aux ressortissants algériens et aux étrangers d'entrer au pays dans le cadre de mesures très strictes pour protéger les citoyens contre la Covid-19 notamment les nouveaux variants.

En Algérie

Un Aïd de solidarité avec les Palestiniens

La célébration de l'Aïd El-Fitr s'est déroulée, cette année, dans un contexte marqué par la résistance héroïque du peuple palestinien face à l'occupation sioniste.

Dans son allocution, mercredi, au peuple algérien à l'occasion de l'avènement de l'Aïd El-Fitr, le Président Abdelmadjid Tebboune n'a pas manqué de se remémorer «les sacrifices du peuple palestinien frère qui mène une résistance héroïque face à l'occupation et à l'agression contre la Mosquée d'Al Aqsa, première qibla à El Qods», et lui a souhaité un heureux Aïd à Ghaza et en Cisjordanie. Dans cette allocution, le président Tebboune a adressé ses meilleurs vœux au peuple algérien, tout en l'invitant à «davantage de vigilance, d'engagement et de respect des mesures préventives contre la pandémie de la Covid-19 qui continue de faucher des vies et détruire les économies du monde, nonobstant les moyens colossaux mobilisés pour lutter contre ses incidences graves dans divers domaines». Il a appelé le peuple algérien à maintenir les valeurs de solidarité dont a il fait montre.

Le Président Tebboune a félicité par la même occasion, les officiers et les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), «notamment les braves soldats postés aux frontières» ainsi que les différents corps de sécurité et médicaux et paramédicaux, en leur exprimant la reconnaissance pour les efforts considérables consentis pour que l'Algérie soit saine et sauve. Le sempiternel problème des commerces fermés les jours de l'Aïd semble avoir été réglé cette année, du moins à Alger et dans les grandes villes, où habituellement il se pose. Dans la capitale, les commerçants concernés ont respecté le programme de permanence qui a été établi par les services du ministère du Commerce, ce qui a permis de maintenir l'activité commerciale à un niveau tel que la population a pu s'approvisionner normalement. Les stations-service de Naftal étaient ouvertes et les automobilistes ont pu faire le plein de carburant en prévision de leurs nombreux déplacements. Rappelons qu'au niveau national, 50.042 commerçants ont été réquisitionnés pour assurer la permanence de l'Aïd El-Fitr : 5.886



■ De nombreux bénévoles dont des familles, des associations, des écoles, des Assemblées communales ainsi que des sponsors se sont précipités vers les hôpitaux pour prendre part à cet élan de solidarité. (Photo:DR)

boulangers, 30.752 commerçants activant dans l'alimentation générale, fruits et légumes, 12.953 dans activités diverses et 451 unités de production (131 laiteries, 276 minoteries et 44 unités de production d'eaux minérales).

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a mis en service 118 lignes couvertes par 128 bus pour le premier jour de l'Aïd El-Fitr. 223 bus desserviront les 118 lignes durant le deuxième jour

de l'Aïd entre 6h45 et 19h avec une fréquence de 30 minutes à 50 mn. Les gestes traditionnels de solidarité étaient au rendez-vous. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou a partagé jeudi la joie de l'Aïd El-Fitr avec les enfants et les personnes âgées des centres d'accueil à El-Biar et Dely Ibrahim. Lors d'une cérémonie organisée au centre d'hébergement d'urgence de Dely Ibrahim, en présence du Conseiller du président de la République, chargé des associations religieuses Aissa Belkhdar et des représentants des autorités locales de la circonscription de Cheraga, en l'honneur des personnes âgées, et des enfants du Centre pour enfance assistée d'El-Biar, la ministre a souligné que le partage d'un tel événement avec cette frange de la société algérienne traduit une conviction ferme quant à la volonté politique consacrée par la Constitution de novembre 2020 qui prévoit la nécessité de prendre en charge les catégories vulnérables notamment les personnes âgées et les enfants». La 13^{ème} édition de l'opération «un jouet, un enfant, un sourire» organisée, jeudi, par la Chaîne III de la Radio nationale, en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ainsi que le Croissant-Rouge algérien (C-RA), a permis de récolter des milliers de cadeaux pour les enfants hospitalisés. De nombreux bénévoles dont des familles, des associations, des écoles, des Assemblées communales ainsi que des sponsors se sont précipités vers les hôpitaux pour prendre part à cet élan de

Algériens bloqués à l'étranger Le retour au pays de nouveau envisagé

■ Bonne nouvelle pour les Algériennes et Algériens bloqués à l'étranger à cause de la pandémie de Covid-19, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a évoqué jeudi, depuis Boufarik (Blida), leur entrée sur le territoire national avec, certes, des mesures «plus strictes». S'exprimant lors de sa visite au service des maladies infectieuses de l'Etablissement hospitalier de Boufarik, le ministre a qualifié la situation sanitaire de «stable». Toutefois, il a fait état de 14 nouveaux cas d'infection par le variant indien du Covid-19 en Algérie (13 cas dans le Sud du pays et un autre cas à Tizi Ouzou), portant le total à 20 cas.

Concernant les raisons de l'apparition de ces cas, il a rappelé qu'il y a des travailleurs indiens et chinois qui travaillent dans des bases de vie au Sahara et dans d'autres régions du pays. Il a affirmé que l'Algérie était prête à acquérir «tout vaccin permettant d'aider à la fabrication d'anticorps et à la réduction de la gravité de la maladie, y compris AstraZeneca utilisé dans 135 pays dont l'Allemagne, la Grande-Bretagne et le Canada». Il a rappelé que le ministre de l'Industrie pharmaceutique avait annoncé la fabrication du vaccin russe Sputnik-V en septembre prochain. Soutenant que le vaccin à lui seul demeure insuffisant, le ministre a mis l'accent sur l'impératif de respecter les mesures sanitaires préconisées par son département notamment le port du masque et la distanciation sociale. A ce propos, il a salué le grand nombre de citoyens qui se sont conformés aux gestes barrières.

Abderrahmane Benbouzid a souligné que sa visite à l'hôpital de Boufarik «se veut un geste de solidarité avec les établissements ayant contribué à la lutte contre le Coronavirus», louant le sens de sacrifice et de responsabilité du corps médical. Concernant les problèmes socio-professionnels vécus par le personnel, le ministre de la Santé s'est engagé à traiter les dossiers soulevés par le partenaire social, notamment la promotion dans les grades, les statuts et le régime indemnitaire, mettant en avant l'importance de promouvoir et renforcer le dialogue. Il a également parlé des projets dans le secteur de la santé, qui sont à l'arrêt, en faisant remarquer que l'hôpital de Boufarik n'arrive plus à couvrir les wilayas du Centre-Ouest, alors qu'un projet d'hôpital de 80 lits est gelé actuellement en raison des conditions économiques que traverse le pays. De son côté, le directeur de l'hôpital de Boufarik, Deghouche Rida a expliqué que cet établissement disposait de 200 lits dont 95 lits réservés aux patients de Covid-19.

L. A.

REPÈRE

Vivre ensemble en paix

Le monde a besoin de tolérance et de réconciliation

Le monde a plus que jamais besoin de tolérance et de réconciliation de la famille humaine, sans exclusion, a soutenu mercredi Siham Fadli, Coordinatrice générale du Comité pilotage JIVEP Internationale 2021, dans la foulée de la célébration de «la Journée internationale du vivre-ensemble en paix» (JIVEP), un événement dont la consécration au niveau mondial est le fruit d'une initiative algérienne. Pour elle, il est nécessaire de rapprocher les peuples, découvrir l'autre, pour atténuer les conflits et les guerres qui minent le monde. Elle a relevé que cette démarche permettrait de créer un climat de fraternité, de paix, de tolérance et de réconciliation de la famille humaine, sans exclusion, dans l'union, la communion, la solidarité, le partage et le respect de l'autre ainsi que de ses différences. Mme Fadli a plaidé pour favoriser, dans ce sens, la culture du dialogue et la communication pour récolter les fruits des vertus du vivre-ensemble en paix, dans l'acceptation de l'autre et de ses différences. Elle a observé que le monde était face à des perturbations, conséquences notamment du Coronavirus, d'où l'absolue nécessité de revenir aux fondamentaux, à savoir les valeurs d'éducation, de culture de la paix, d'échange, d'environnement et la bonne gouvernance. «Il faut impliquer ainsi les citoyens, le mouvement associatif, tous les segments de la société des différents communautés, pour mettre en application les thématiques du vivre-ensemble en paix», a-t-elle également plaidé. Elle a ajouté que cette journée et cette thématique serviraient de tribune afin de mobiliser la communauté internationale régulièrement et en permanence en faveur de la paix, la tolérance, du vivre-ensemble en paix et de la solidarité. «Faire de cette occasion l'expression de notre désir profond d'agir et de vivre ensemble dans la différence, la diversité, pour aspirer à bâtir un monde meilleur reposant sur la paix et l'harmonie», a-t-elle dit. Pour elle, il faut se réconcilier avec toutes les différences religieuses, culturelles, sociales, pour créer un monde meilleur.

Agence

solidarité. Le président de l'Amicale des anciens joueurs de l'équipe nationale de football, l'excaptaine des verts Ali Fergani a indiqué qu'une dizaine d'internationaux ont été présents au CHU Mustapha Bacha pour participer à cette opération.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Mohamed Charfi :

«Le financement de la campagne électorale est régi par la loi»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, est revenu mercredi dernier à Alger sur le financement de la campagne électorale, désormais, régi par la loi pour les législatives du 12 juin prochain dont le lancement est prévu le 17 du mois en cours, soit après-demain lundi.

Rappelant, à ce propos, le décret exécutif qui en définit les modalités et qui clarifie le rôle de la Commission en charge du contrôle des comptes des campagnes. «Dès le lancement de la campagne électorale, toutes les choses seront claires et tous les moyens disponibles pour permettre à tous les candidats d'entrer en lice dans de meilleures conditions possibles, à la faveur de la réunion de tous les moyens matériels, logistiques et organisationnels nécessaires pour une campagne moderne aux normes démocratiques», a-t-il indiqué. S'exprimant à l'issue d'une réunion, à huis clos, avec les représentants des listes électorales indépendantes, dans neuf wilayas, dans le cadre des préparatifs de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 12 juin prochain, tenue à leur demande pour exposer leurs préoccupations et propositions relatives à ce rendez-vous électoral, Mohamed



■ Avec le lancement de la campagne électorale, un dispositif sanitaire mobilisant 58 médecins sera mis en place à travers le territoire national. (Photo : D.R)

Charfi a assuré que ces derniers ont été informés des dispositions prises à cet égard. «Les principales préoccupations soulevées par ces représentants étaient communes avec celles exposées par les représentants des partis politiques rencontrés dimanche dernier», a-t-il fait savoir, relevant que celles-ci (revendications, ndlr) portent essentiellement sur la surveillance du déroulement

de l'opération électorale afin de garantir sa transparence par l'ANIE. «Cette réunion a été l'occasion de discuter de la revendication des candidats des listes indépendantes relative à la possibilité pour le candidat de contrôler le centre et le bureau de vote en vue de s'assurer personnellement du bon déroulement de l'opération électorale», a-t-il dit. Sur un autre registre,

Mohamed Charfi a révélé qu'avec le lancement de la campagne électorale, un dispositif sanitaire mobilisant 58 médecins sera mis en place à travers le territoire national dans le cadre d'une cellule de gestion accompagnant l'ANIE dans l'organisation du processus électoral, notamment en ce qui concerne le respect du protocole sanitaire de prévention contre le Coronavirus. «Toutes les dispositions garantissant la probité et la transparence de la campagne électorale et du vote, d'une part et le respect des mesures de prévention contre le Coronavirus, d'autre part ont été prises et bien ficelées», a-t-il indiqué encore. Enfin, revenant sur les recours relatifs au rejet de certaines listes, le président de l'ANIE a rappelé qu'il était tenu d'appliquer la loi et que le Tribunal administratif et le Conseil d'Etat étaient les seules juridictions à se prononcer sur les recours. Rappelons que le nombre de listes acceptées sans réserve pour prendre part aux élections législatives prévues le 12 juin prochain est de 1.483, dont 646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes. Et le nombre de listes ayant déposé les formulaires de candidature est de 2.490, dont 1.237 présentées au titre d'un parti politique et 1.253 listes indépendantes.

Rabah Mokhtari

Convention d'extradition entre l'Algérie et la France

Pour se livrer, réciproquement, les personnes poursuivies ou condamnées

La Convention d'extradition entre l'Algérie et la France, signée le 27 janvier 2019 à Alger a été ratifiée. Un décret présidentiel du 25 avril 2021 portant ratification de la Convention d'extradition entre l'Algérie et la France, signé le 27 janvier 2019 à Alger, a été publié dans le dernier Journal officiel. «Le Gouvernement algérien et son homologue français s'engagent à se livrer réciproquement, selon les règles et sous les conditions établies par cette Convention, les personnes poursuivies ou condamnées par leurs autorités judiciaires compétentes», stipule le texte, précisant que les infractions pouvant donner lieu à extradition sont celles punies par les lois des parties d'une peine privative de liberté d'au moins une année ou d'une peine d'emprisonnement plus sévère. «L'extradition est refusée si l'infraction pour laquelle elle a été demandée est considérée par la partie requise comme une infraction politique ou connexe à une infraction politique», note le texte, s'agissant des motifs obligatoires de refus d'extradition. Si l'extradition est demandée aux fins d'exécution d'une peine privative de liberté, poursuit le texte, la partie de la peine restant à purger doit être d'au moins six (6)

mois. Relevant que l'extradition ne peut être refusée au seul motif que la demande se rapporte à une infraction que la partie requise qualifie d'infraction fiscale ou au seul motif que la législation de la partie requise n'impose pas le même type de taxes et d'impôts, ou ne contient pas le même type de réglementation en matière de taxes, d'impôts, de douane et de change que la législation de la partie requérante. «Si la demande d'extradition vise plusieurs infractions distinctes punies chacune par la législation des deux parties mais dont certaines ne remplissent pas les autres conditions définies au paragraphe 1 (article 2), l'extradition peut être accordée pour ces dernières à condition qu'au minimum une des infractions pour lesquelles la personne est réclamée donne lieu à extradition». L'extradition, s'agissant de l'extradition des nationaux, stipule le texte, n'est pas accordée si la personne réclamée a la nationalité de la partie requise. «La qualité de national s'apprécie à la date de commission des faits pour lesquels l'extradition est demandée», énonce la présente convention d'extradition entre l'Algérie et la France, signée le 27 janvier 2019 à Alger, promulguée

par le Président français Emmanuel Macron, au mois de mars, après son approbation par l'Assemblée nationale et le Sénat. Dans le cas où la partie requise n'extrade pas son ressortissant, rappelle-t-on, elle devra, à la demande de la partie requérante, soumettre l'affaire aux autorités compétentes afin que des poursuites judiciaires puissent être exercées s'il y a lieu. «La partie requérante lui adressera, dans ce cas, par voie diplomatique une demande de poursuite accompagnée des dossiers et documents y afférents et instruments relatifs à l'infraction en sa possession», ajoute le document précisant que la partie requérante sera informée de la suite donnée à sa demande. La convention stipule que l'attentat à la vie, à l'intégrité physique d'un chef d'Etat ou des membres de sa famille, les infractions, notamment celles à caractère terroriste, à l'égard desquelles les parties ont l'obligation, en vertu d'un accord multilatéral, d'extraire la personne réclamée ou de porter l'affaire devant leurs autorités compétentes pour qu'elles décident de la procédure à suivre, ne seront pas considérés comme infractions politiques.

Rabah Mokhtari

LÉGISLATIVES

Cadre juridique

Un dispositif juridique pour assurer le déroulement normal du scrutin

Un dispositif juridique a été mis en place pour lutter contre toute infraction visant à perturber le déroulement normal du scrutin à l'occasion des législatives du 12 juin prochain et pour garantir «l'exercice libre du droit électoral par les citoyens», prévoyant des peines de quelques mois jusqu'à 20 ans de réclusion, notamment pour les actes de destruction ou d'enlèvement des urnes. Concernant ces deux infractions, notamment la destruction de l'urne à l'occasion d'un scrutin et l'enlèvement de l'urne contenant les suffrages émis et non encore dépouillés, ces actes sont passibles de l'emprisonnement de cinq (5) à dix (10) ans et d'une amende de 100.000 à 500.000 DA, selon les articles 297 et 298 de la loi organique portant régime électoral.

Les deux articles prévoient que, dans le cas où ces deux infractions ont été commises par un groupe de personnes et avec violence, la peine sera doublée et va de dix (10) à vingt (20) ans de réclusion, assortie d'une amende de 500.000 à 2.500.000 DA. L'article 299 de la même loi stipule que les membres du bureau de vote ou agent de l'autorité requis à la garde des bulletins dépouillés, qui seraient rendus coupables d'atteinte au déroulement du scrutin, encourrent une peine de 5 à 10 ans de prison. La loi organique portant régime électoral prévoit aussi, dans son article 300, des sanctions contre toute tentative d'influencer le vote d'un ou de plusieurs électeurs, «par dons ou promesses de dons en argent ou en nature, par des promesses de faveur d'emplois publics ou privés ou d'autres avantages particuliers». L'article 302 précise que «qui-conque, par menace contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou ses biens, l'aura déterminé ou aura tenté d'influencer son vote, est puni d'une peine d'emprisonnement de trois (3) mois à une année et d'une amende de 3.000 DA à 30.000 DA», ajoutant que la peine est portée au double lorsque ces menaces sont accompagnées de violences ou de voie de fait. Toute personne ayant financé ou bénéficié d'un financement en violation des dispositions de la présente loi est punie de un (1) à cinq (5) ans de prison, comme le stipule l'article 288, ainsi que l'utilisation des biens ou moyens de l'administration ou des biens publics au profit d'un parti politique, d'un candidat ou liste de candidats qui est punie d'une peine allant jusqu'à six (6) ans de prison. La même loi prévoit également des sanctions pénales dans ses articles 276 et 277, allant jusqu'à trois (3) ans de prison contre toute personne s'opposant, entravant ou s'abstenant «volontairement à exécuter les décisions de l'Autorité indépendante», ajoutant que tout outrage à l'égard des membres de l'ANIE est passible des sanctions prévues à l'article 144 du code pénal. Ainsi, selon les dispositions de la nouvelle loi électorale, si les infractions contenues dans les articles 287, 291, 293, 295 et 297 sont commises par les candidats aux élections, la peine est doublée.

Agence

BRÈVE

Aïd El-Fitr

Le ministre de la Communication adresse ses vœux au personnel du secteur

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a adressé, jeudi, ses vœux aux travailleurs et fonctionnaires du secteur à l'occasion de l'Aïd El-Fitr.

A cette occasion, le ministre a adressé ses vœux à l'ensemble des fonctionnaires du ministère et personnel du secteur, saluant leurs efforts, chacun dans sa position, pour accomplir leur devoir avec un sens élevé de responsabilité, notamment leur contributions dans la réussite des échéances nationales organisées l'année dernière.

«A l'approche de l'organisation des premières élections législatives démocratiques, je suis convaincu que vous saurez, comme à l'accoutumée, relever tous les défis et faire preuve, à nouveau, de votre compétence distinguée dans l'accomplissement de votre devoir professionnel lié aux législatives du 12 juin prochain qui seront un autre jalon dans la construction de l'édifice institutionnel démocratique de l'Algérie nouvelle», a écrit M. Belhimer.

Agence

Dans son message de félicitations à l'occasion de l'Aïd El-Fitr

Benabderrahmane rappelle l'urgence de moderniser le système bancaire

«Eu égard à la responsabilité et les objectifs qui m'ont été confiés en tant qu'acteur principal dans la promotion des programmes de réforme économique initiés par l'Etat, je veille scrupuleusement à la consolidation des acquis réalisés en matière de réformes fiscale, budgétaire et financière, ainsi qu'à la poursuite des efforts pour la rationalisation des dépenses publiques», a indiqué le ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, jeudi dernier, dans un message de félicitations publié sur le site du ministère, à l'occasion de l'Aïd El-Fitr.



La modernisation du système bancaire et financier est la condition principale pour réussir la réforme financière et le développement économique. (Photo : DR)

Il a réaffirmé ainsi son engagement «d'accélérer la cadence de la numérisation du secteur en vue de promouvoir la prestation des services et améliorer le climat des investissements» et «de veiller à conférer de la transparence dans les finances publiques et contribuer ainsi à l'amélioration du climat des investissements, des affaires et du financement économique».

Le premier argentier du pays est

revenu dans son message sur l'urgence d'accélérer le rythme des réformes, exprimant, à ce propos, son souhait de «voir les efforts consentis et la détermination indéfectible couronnés pour relever les défis du secteur».

La modernisation du système bancaire et financier est la condition principale pour réussir la réforme financière et le développement économique. Un moyen pour garantir la transparence et

plus de visibilité dans les transactions financières à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Se préparer, par conséquent, à la phase après Covid-19 dans un contexte économique et financier international très complexe.

Pour surmonter cette période, M. Benabderrahmane a souligné que «la conjoncture actuelle marquée par la crise sanitaire nous interpelle à unir les rangs et faire preuve de vigilance et de respect

des consignes sanitaires en vue de protéger les citoyens et surmonter rapidement cette crise». Également relever les défis et les objectifs préalablement fixés par le Gouvernement depuis des mois.

Il a mis en avant «l'intérêt particulier accordé à l'accélération de la cadence de la numérisation des activités des finances publiques, du secteur bancaire, ainsi que celles du secteur des assurances et du domaine de l'Etat, toutes filières confondues, dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public qu'offre notre département», réitérant, à ce sujet, son engagement «à hisser les conditions de travail des employés à la hauteur de leurs aspirations».

A rappeler que le ministre des Finances s'appête à débattre depuis quelques jours des nouvelles dispositions de l'avant-projet de loi de Finances complémentaire 2021 (Aplfc) dans lequel il accorde un intérêt particulier au secteur bancaire, financier et de l'investissement.

Dans son message adressé, aussi, aux personnels de son secteur, M. Benabderrahmane a salué «les efforts déployés pour mener à bien les missions qui leur ont été assignées en dépit des difficultés induites par cette situation exceptionnelle».

Samira TK

JOURNAL OFFICIEL

Automobile

Les nouvelles conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires entrent en vigueur

Le décret exécutif portant les nouvelles conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a été publié au Journal officiel (JO) n° 34, rendant effective, entre autres, l'obligation de limiter la cylindrée du moteur des véhicules importés à 1,6 litre et l'affectation d'un quota de 15% aux véhicules électriques.

Il s'agit du décret exécutif n° 21-175, signé le 3 mai 2021 par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, et qui modifie et complète certaines dispositions du décret exécutif n° 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

Le nouveau texte dans lequel l'expression «agrément définitif» est remplacée par «agrément», indique que «le concessionnaire personne morale ne peut prétendre qu'à un seul agrément de concessionnaire lui permettant d'exercer l'activité et représenter jusqu'à deux marques pour les véhicules automobiles, remorques et semi-remorques neufs ou trois marques pour les engins roulants neufs».

Les postulants à l'activité de concessionnaire de véhicules neufs doivent justifier d'«une copie du ou des contrat(s) de concession exclusive» les liant «au(x) concédant(s), d'une validité d'au moins cinq ans».

De plus, ils sont tenus de disposer d'«infrastructures de stockage, de service après-vente, de la pièce de rechange ainsi que des enceintes d'exposition et de vente (titres de propriété ou titres de location) pour une durée minimale de 10 ans», précise le décret.

Au titre de son réseau de distribution, le concessionnaire «est tenu de disposer de ses propres infrastructures et/ou de recourir à des agents agréés», a ajouté le texte.

En cas d'avis défavorable du comité technique et de la commission de recours, le cas échéant, «le postulant ne peut pas déposer un autre dossier de demande d'agrément pour l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs qu'après six mois, à compter de la date de notification de l'avis défavorable», a été souligné dans le JO. Les concessionnaires «doivent veiller, dans leur gamme de véhicules de tourisme, à la promotion de véhicules électriques» en étant «tenus d'honorer toute commande exprimée de véhicules électriques à hauteur de 15% du total de véhicules de tourisme commercialisés», est-il stipulé dans le décret.

Aussi, seuls les véhicules de tourisme «dont la cylindrée est égale ou inférieure à 1.600 cm³ équivalent à 1,6 litre» sont «autorisés à l'importation» par les concessionnaires de véhicules neufs, a-t-il été indiqué dans le décret.

Le même texte exige, en outre, la création d'«un système d'information national central auprès du ministère chargé de l'industrie, alimenté instantanément par les informations relatives aux opérations de ventes effectuées par tous les concessionnaires et leurs agents agréés sur le territoire national». Les postulants ayant déjà souscrit à l'ancien cahier des charges (du 19 août 2020), avant la publication du présent décret, doivent souscrire aux nouveaux cahiers des charges pour l'obtention de l'agrément et réintroduire un dossier pour l'obtention de l'agrément, précise la même source.

Agence

Plus de 483.801 transactions réalisées par TPE depuis janvier

La valeur des opérations du e-paiement s'élève à 3.165 milliards DA

L'Algérie a attendu longtemps pour entamer la dématérialisation du paiement, le développement du commerce électronique et la numérisation des services financiers avant de décider l'accélération de la transition numérique et financière. Mais reste encore loin du concept de la Fintech. Le confinement imposé par les autorités pour lutter contre la Covid-19 en 2020 a bousculé plusieurs secteurs y compris celui du paiement. En seulement quelques mois, nous avons observé et constaté une accélération inédite de la dématérialisation du paiement et du E-commerce au niveau local.

Depuis 2020, l'e-paiement poursuit son ascension encouragée par les autorités qui mettent depuis, la pleine lumière sur l'importance de soutenir tous les acteurs informatiques et ceux du paiement électronique. «Le nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) a évolué de près de 30% sur un an à la fin du 1^{er} trimestre, mais demeure faible par rapport à la densité du tissu économique national», a noté le Groupe d'intérêt économique (GIE) Monétique dans son dernier bilan publié par l'Agence presse service (APS), estimant au total le «nombre des transactions réalisées par TPE à 483.801 transactions, durant les trois premiers mois de 2021, pour un montant global de 3,165 milliards de dinars».

Concernant la valeur des transaction électronique en Algérie durant la même période, le rapport a fait état d'«une progression au premier trimestre 2021, portées notamment par le boom des paiements en ligne (+247,80% sur un an) et des paiements de proximité par TPE (+384,34%), avec une hausse appréciable des cartes interbancaires à plus de 10,7 mil-

lions de cartes». Ce qui correspond, dans le cadre légal, au «nombre des TPE qui a atteint à fin mars dernier 38.144 terminaux, contre 29.469 une année auparavant, soit une hausse de 29,44%». Ces chiffres ne reflètent pas la valeur réelle des transactions financières provenant du commerce électronique, investi par l'informel. Ce dernier continue de biaiser les statistiques officielles en l'absence d'une stratégie ferme de lutte contre l'informel dans le commerce électronique.

Les acteurs du commerce en ligne préfèrent encaisser «cash» le coût de leur marchandise. De même pour le consommateur qui manque de confiance en les services de paiement en ligne (peu sécurisés). Alors que l'objectif de l'utilisation de l'e-paiement est de faire sortir les producteurs de l'informel qui cause des pertes colossales au Trésor public dépassant les 6.500 milliards de dinars. Le manque de moyen, de logistique ainsi que le vide réglementaire retardent la généralisation du e-paiement et le développement du e-commerce en Algérie. Pour contenir le secteur de l'informel qui s'est enraciné dans toutes les pratiques et secteurs économiques n'est pas une tâche facile et nécessite de la rigueur réglementaire dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie des pouvoirs publics pour accélérer la transition numérique et la dématérialisation du paiement et du commerce. Au préalable, sécuriser les transactions financières et moderniser les systèmes bancaires et financiers afin de protéger le consommateur contre les arnaques et le piratage. De même pour les acteurs informatiques et financiers. La modernisation du système bancaire algérien et la numérisation des services ou outils financiers sont indis-

pensables pour développer le paiement à distance et s'adapter aux changements économiques internationaux.

Beaucoup reste à faire dans ce domaine. Le GIE a, d'ailleurs, reconnu que «les chiffres restent loin des objectifs tracés par le Gouvernement ayant inclus dans la loi de Finances 2018, plus précisément dans son article 111, l'obligation faite aux commerçants de proposer à leurs clients un TPE pour régler le montant de leurs achats», ajoutant que «cette disposition a été modifiée par la suite, en élargissant cette obligation à tout instrument de paiement électronique, y compris le m-paiement».

Les rédacteurs de ce rapport estiment que «même si le parc des TPE a été renforcé par 8.675 nouveaux équipements mis en exploitation, entre mars 2020 et mars 2021, ce chiffre reste insuffisant, au vu du nombre global des commerçants enregistré au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC) qui a atteint fin février dernier 2.145.067 commerçants», expliquant cette situation par «une offre locale limitée en matière d'équipements vu que la capacité de production de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), principal fabricant de TPE en Algérie, ne dépasse pas les 600 unités/jour (300 TPE classiques et 300 smart)». Pour le GIE «l'option d'importation de TPE reste une solution de dernier recours», malgré le manque de production de TPE. Par ailleurs, il pointe «la couverture insuffisante de l'Algérie en termes de TPE à l'origine de la réticence des commerçants de s'équiper de ce moyen de paiement électronique faute de sensibilisation dans ce sens».

Samira Takharboucht

Béjaïa

Timezrit, un bijou d'Algérie

Il fait bon d'y vivre à Timezrit, ce beau village où l'on respire l'air pur et où la verdure est abondante, une commune où le ciel est à portée de main et où les forêts constituent un décor paradisiaque.

C'est une commune en quête de développement et où l'aménagement urbain fait défaut : pénurie d'eau, absence d'assainissement, routes délabrées, absence de caniveaux, chute de tension électrique, manque cruel d'infrastructures de jeunes.

Tels sont, entre autres, les problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les villageois de Timezrit qui dépendent du chef-lieu de la daïra des Issers. Les habitants de cette bourgade disent ne plus savoir à qui s'adresser pour mettre un terme à la pénurie d'eau potable qui dure depuis plusieurs années, se ce n'est une éternité, l'eau potable ne coule pas des robinets. «Nous subissons ce calvaire depuis longtemps», affirme un citoyen. «Les autorités locales et les services concernés ont été interpellés à plusieurs reprises en vue de trouver une solution définitive à notre souffrance, mais sans résultat, ils nous promettent à chaque fois d'intervenir, puis plus rien», regrette un villageois de la région, et d'ajouter : «Nous dénonçons l'indifférence affichée à notre égard, car nous ne demandons pas l'impossible mais simplement la prise en charge d'un besoin élémentaire.» Un membre actif du comité du village évoque, quant à lui, la dégradation des routes menant vers cette localité, notamment à l'entrée du village, l'absence des caniveaux et d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales accentue cet état de fait.

Les habitants de cette charmante localité exhortent les pouvoirs publics à agir. Ils réclament également l'ouverture de pistes agricoles et l'aménagement du centre-ville et d'intervenir sur le problème des chutes de tension trop fréquentes en été comme en hiver, constituent également l'une de leurs revendications. Les jeunes sont aussi livrés à eux-mêmes, ils n'ont aucune infrastructure pour se cultiver ou se distraire, ni aucune équipe de football. Perchée à plus de mille mètres d'altitude, la commune de Timezrit relevant de la daïra des Issers fait partie des trente-deux communes de la wilaya de Boumerdès, c'est une localité à vocation agricole et touristique qui souffre du manque de développement et qui ne dispose pas du minimum vital puisque la population se sent totalement abandonnée par les pouvoirs publics. Les automobilistes pour rejoindre ce hameau éprouvent toutes les peines du monde à rejoindre leurs habitations à cause de la route qui est dans un état de dégradation avancé et qui se rétrécit au fur et à mesure que l'on avance et devient par moment impraticable, heureusement que les passagers oublient leurs peines par la fascination du décor en admirant le paysage paradisiaque qui s'offre à eux. Oh ! mon Dieu ! Quelle beauté magique que nous offre le sommet du tout Timezrit : de la verdure rien que de la verdure et un air de campagne où l'on respire vraiment que de l'air pur. Au sommet de la colline, on peut apercevoir côté nord de la ville de Bordj-Menaïel, la plaine des Issers, la commune de Leghta. C'est ce que l'on



appelle voyager à vol d'oiseau. Timezrit est une commune qui n'est toujours pas dotée d'infrastructures de base. Le secteur de la santé publique, à titre illustratif, est en souffrance. Pour se soigner, la population n'a d'autre choix que celui de rallier le chef-lieu de daïra distant d'une trentaine de kilomètres ou carrément se tourner vers l'hôpital de Thenia. Il faut souligner que la commune ne dispose malheureusement que d'un seul centre de santé qui ne répond pas aux normes. Ce centre en question est conçu pour être une polyclinique, mais sur les lieux, le constat est tout autre puisqu'il ne dispose ni de maternité, ni de laboratoires pour les analyses médicales et sans service de radiologie. Actuellement, les consultations sont assurées et les soins de base sont prodigués aux patients à savoir les pansements et les injections. Aussi, la commune de Timezrit ne possède pas de lycée malgré que la Direction de l'éducation de la wilaya de Boumerdès en avait programmé, le problème résidait sur l'assiette foncière pénalisant les nombreux lycéens à faire la navette en aller et retour vers les lycées et cela depuis plusieurs années. Chez les habitants de cette localité ce n'est que colère, indignation et exaspération car ils pensent que rien n'a bougé. Quant on est habitant de l'un de ces lopins de terre perdus dans les hauteurs de la commune de Timezrit, l'oisiveté prend toute sa grandeur et le mot loisir au pluriel ou au singulier n'a aucune place ni sens dans le vocabulaire local. Il faut dire que dans cette région, les jours et les nuits se suivent et se ressemblent. A suivre. Même les associations de jeunes se prêtent volontairement à ce jeu sinistre à cause de l'absence d'infrastructures opérationnelles d'un côté et d'une volonté de changement de cette situation morose de l'autre, les jeunes se rabattent sur les interminables parties de dominos au grand bonheur des propriétaires de quelques cafés maures de la ville-Circulez, il n'y a rien à voir dans notre commune : affirme un jeune Timezritien, pas de bibliothèque, pas de projets de grande envergure, pas de foyers de jeunes, pas de travaux de construction de logements en vue qui susciteraient d'énormes espoirs de voir enfin cette région sortir de son sous-développement culturel et du marasme habituel. Une situation qui nous laisse penser qu'à Timezrit, le temps s'est arrêté depuis des lustres, tout le monde est inquiet quant à cette situation qui empire de jour en jour, la pénurie d'eau potable touche de plein fouet la commune et plusieurs villages avoisinants,

la crise d'eau s'est installée durablement dans cette commune qui pourtant possède un potentiel hydrique non négligeable eu égard aux nombreuses sources qui jaillissent des entrailles du sol de cette municipalité mais lesquelles se trouvent, pour une raison ou une autre mal exploitées, mais la priorité des priorités pour cette commune c'est la construction d'un lycée indispensable ainsi qu'une salle de soin avec une maternité dotée de moyens adéquats pour assurer les accouchements dans de bonnes conditions. Timezrit est un point culminant dans la trentième wilaya de l'Algérie profonde à ne pas confondre avec la ville de Timezrit de Béjaïa située au sommet d'une vaste chaîne de montagnes qui s'étend de Zbarbar (Beni-Amrane) Timezrit (Isser) Sidi-ali Bounab (Tadmait) d'où le commun des mortels peut dominer à l'horizon côté Nord la mer méditerranée avec ses belles villes côtières de Zemmouri, Cap Djinet, Dellys, Legata, Ouled ameur, Ain el hamra, Haouch Benouali, Raïcha, Naciria, Chender, Isser et Bordj Menaïel et du côté Sud, un vaste territoire infini de terre fertile qui s'étend de M'kira, Draâ El Mizan, Boghni, Ouadhia, Mechtrass, Aït yamghour, Tizi-Ghe-niff, Bouira, un sensationnel panorama qui se répercute sur l'humeur des populations en y apportant un baume de joie dans les cœurs, en faisant fondre comme neige au soleil le stress.

Heureusement que les visiteurs ou les passagers oublient leurs peines par la fascination du décor en admirant le paysage paradisiaque qui s'offre à eux. Oh mon Dieu ! Quelle beauté magique que nous offre le sommet de Timezrit : de la verdure, rien que de la verdure et un air de campagne où l'on respire vraiment de l'air pur. Timezrit est un chef lieu de commune perchée à plus de 1.000 m d'altitude et d'où depuis son sommet on peut apercevoir de belles choses, un voyage dont les yeux ne sont jamais rassasiés, c'est ce que l'on appelle voyager à vol d'oiseau qui se détache distinctement dans le ciel, ressemblant à un aigle blanc qui étend ses ailes dans un geste protecteur sur tout le territoire des trois wilayates, Bouira, Boumerdès et Tizi-Ouzou -Timezrit est un site féérique d'une rare beauté que seul dame nature peut engendrer et qu'on ne se lasse jamais d'admirer par temps clair avec les rayons du soleil qui produisent des reflets éblouissants en accrochant en période hivernale la blancheur immaculée de la neige, et qui apportent une touche finale, en créant un halo de lumière et une prodigieuse clarté, achevant de plonger ces hau-

teurs dans un cadre féérique qu'aucune plume ne peut décrire à sa juste valeur car c'est un véritable Eden : ce qui revient à dire, sans exagération ni fausse illusion, que la faune et sa flore du tout Timezrit se complètent dans une parfaite harmonie pour rivaliser en beauté avec les meilleurs sites à travers le monde. Pour rejoindre ce hameau de Timezrit situé sur le flanc sud de la ville de Bordj-Menaïel, les visiteurs prennent la route soit par Naciria, soit par le domaine la gironde ou encore par la ferme Vacher. Timezrit fait partie des trente-deux communes de la wilaya de Boumerdès, c'est une localité à vocation agricole et touristique qui souffre du manque de développement et qui ne dispose pas du minimum vital puisque la population se sent totalement abandonnée par les pouvoirs publics, les automobilistes pour rejoindre ce hameau situé sur le flanc sud de la ville de Bordj-Menaïel éprouvent toutes les peines du monde à rejoindre leurs habitations à cause de la route qui est dans un état de dégradation avancé et qui se rétrécit au fur et à mesure que l'on avance et devient par moment impraticable. Heureusement que le décor paradisiaque vous fait oublier les peines. La commune de Timezrit n'est pas toujours dotée d'infrastructures de base. Le secteur de la santé publique est en souffrance, pour se soigner, la population n'a d'autre choix que celui de rallier le chef-lieu de daïra de Bordj-Menaïel distant d'une trentaine de kilomètres ou carrément se tourner vers l'hôpital de Thenia. Il faut souligner que la commune ne dispose malheureusement que d'un seul centre de santé qui ne répond pas aux normes. Ce centre est conçu pour être une polyclinique, mais sur les lieux, le constat est tout autre puisqu'il ne dispose ni de maternité, ni de laboratoires pour les analyses médicales et sans service de radiologie. Actuellement, les consultations sont assurées et les soins de base sont prodigués aux patients. Aussi la commune de Timezrit possède un lycée bien qu'un combat a été mené dans ce sens et cela depuis plusieurs années. Quant on est habitant de l'un de ces lopins de terres perdus dans les hauteurs de la commune de Timezrit, l'oisiveté prend toute sa grandeur et le mot loisir au pluriel ou au singulier n'a aucune place, ni sens dans le vocabulaire local. Il faut dire que dans cette région, les jours et les nuits se ressemblent. Il y a absence d'infrastructures opérationnelles d'un côté et d'une volonté de changement de cette situation morose de l'autre. Les jeunes se rabattent sur les interminables parties de dominos au grand bonheur des propriétaires de cafés maures de la ville». «Circulez, il n'y a rien à voir dans notre commune», dira un jeune de Timezrit. Nous n'avons pas d'équipes de football, pas de projets de grande envergure, pas de travaux de construction de logements sociaux, pas de loisirs en vue qui susciteraient d'énormes espoirs de voir enfin cette région sortir de son sous-développement culturel et marasme habituel. Le temps s'est arrêté depuis des lustres. Timezrit mérite beaucoup d'égard, et la wilaya doit revoir la copie pour doter cette région de projets adéquats dans le domaine du tourisme.

monde

Sahara occidental

Le Polisario appelle l'ONU à protéger le peuple sahraoui de la répression marocaine

Le Front Polisario a adressé une lettre au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans laquelle il a attiré son attention et celle du Conseil de sécurité sur la détérioration alarmante de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, appelant à assumer leurs responsabilités dans la protection des Sahraouis de la répression brutale marocaine.

«Sur les instructions de mes autorités, je vous écris avec une grande urgence et préoccupation pour attirer votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur la détérioration alarmante de la situation des droits de l'Homme dans les territoires du Sahara occidental sous l'occupation illégale marocaine», écrit le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar.

«Comme nous l'avons signalé dans des communications précédentes, depuis qu'elle a mené une nouvelle agression sur le territoire sahraoui libéré le 13 novembre 2020, l'Etat d'occupation marocain mène une autre guerre de représailles contre les civils sahraouis qui sont continuellement soumis à une cruauté indicible et à des pratiques inhumaines et dégradantes», a-t-il ajouté.

Tout en condamnant «énergiquement» la nouvelle vague de violence brutale et de terreur menée par l'Etat d'occupation marocain contre le peuple sahraoui, le front Polisario tient les Nations unies «pleinement responsables de leur protection et de leur sécurité»

Il a notamment souligné que, «les Nations unies ne peuvent rester les bras croisés pendant que l'Etat d'occupation marocain intensifie ses attaques terrifiantes



et atroces contre les civils sahraouis et les militants des droits de l'Homme à la vue de la Mission des Nations unies dans ce territoire.

Dans sa missive, le Front Polisario a rappelé la lettre adressée, le 16 février dernier au SG de l'ONU par le président de la RASD, Brahim Ghali et qui a circulé comme document du Conseil de sécurité (S/2021/162) dans laquelle il a attiré son attention sur la situation catastrophique au Sahara occidental occupé, déplorant le fait que cette situation «s'est détériorée de façon alarmante au cours des derniers mois». Sidi Mohamed Omar cite, entre autres, le cas de la militante sahraouie, Sultana Khaya victime d'une siège imposé par des agents des services de sécurité marocains depuis le 19 novembre 2020, rappelant que ladite militante et sa famille «ont été engagées dans une série d'actions non-violentes pour protester contre l'occupation illégale marocaine, y compris lever le drapeau national de la République sahraouie sur leur maison». Le diplomate sahraoui a indiqué, que des

organisations de défenses des droits de l'Homme, comme Amnesty International, Human Rights Watch et Front-Line Defenders, ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation de Sultana Khaya et de sa famille, faisant savoir que tôt mercredi, «les agents de sécurité marocains ont pris d'assaut la maison familiale et ont physiquement harcelé Sultana, et sa sœur, El-waara, et les ont soumis à des traitements disgracieux et dégradants».

Par ailleurs, le Front Polisario cite également la situation alarmante des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines, y compris le groupe de Gdeim Izik, en raison des conditions déplorables dans lesquelles ils sont détenus et des pratiques dégradantes et de représailles auxquelles ils sont soumis par l'administration pénitentiaire marocaine.

Ainsi, Sidi Mohamed Omar a exhorté le SG de l'ONU «à agir de toute urgence pour mettre fin à la souffrance de tous les prisonniers politiques sahraouis et de leurs familles et pour assurer leur libération immédiate et inconditionnelle afin qu'ils

puissent rejoindre leur patrie et retrouver leurs familles», rappelant que pendant qu'il continue à poursuivre ses efforts pour nommer un nouvel Envoyé personnel pour le Sahara occidental, «le Maroc intensifie sa répression dans les territoires occupés».

A cet égard, le Front Polisario «réaffirme qu'aucun processus de paix ne sera possible tant que l'Etat d'occupation marocain persistera, en toute impunité, dans sa guerre de terreur et de représailles contre les civils et les militants des droits de l'homme sahraouis, en plus de ses tentatives d'imposer de force un fait accompli dans le Territoire». Il réitère également son appel urgent au SG de l'ONU et au Conseil de sécurité «d'assumer (ses) responsabilités dans la protection des civils sahraouis et d'assurer leur sécurité physique et morale en tant qu'élément essentiel de la responsabilité des Nations Unies envers le peuple sahraoui et vers la décolonisation de la dernière colonie d'Afrique».

Attaques israéliennes à El Qods et Ghaza : Le Conseil de sécurité se réunit en urgence

Le Conseil de sécurité tient, mercredi, des consultations sur les attaques des forces de l'occupation israéliennes à El Qods et les bombardements à Ghaza, ayant fait au moins 35 morts dont 12 enfants et des centaines de blessés parmi les Palestiniens. Convoquée par la Norvège, la Tunisie et la Chine, cette réunion est la deuxième qui doit se tenir par vidéoconférence à huis clos. Il est attendu, que le Coordonnateur spécial du Secrétaire général pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland - qui a briefé lundi les membres sur cette question fasse à nouveau un exposé, selon des sources proches du Conseil de sécurité.

Ces dernières semaines, la situation tendue à El Qods-Est s'est détériorée dans différentes parties de la ville. Les violences ont commencé le mois dernier en raison des restrictions imposées par l'occupant israélien aux Palestiniens dans la vieille ville d'El Qods et sa décision illégale de déloger de leurs



maisons des familles palestiniennes et les attribuer à des colons dans un quartier de la troisième ville sainte de l'Islam, ainsi que la permission de la police israélienne à une manifestation lundi d'extrémistes sionistes pour célébrer le jour de l'occupation d'El Qods.

Les violences récentes ont attiré une

attention internationale considérable. Le 6 mai, le coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a publié une déclaration exprimant sa profonde préoccupation face à «la montée des tensions et de la violence en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, depuis le début du

mois sacré du Ramadan». Dans un tweet plus tôt dans la journée de mardi, Tor Wennesland a appelé à la fin des combats, déclarant : «Arrêtez le feu immédiatement. Nous nous dirigeons vers une guerre à grande échelle». Il a ajouté que «les dirigeants de tous bords doivent assumer la responsabilité de la désescalade».

Les envoyés du Quartette pour le Moyen-Orient (qui comprend l'UE, la Russie, l'ONU et les Etats-Unis) et le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres (par l'intermédiaire de son porte-parole) ont publié des déclarations les 8 et 9 mai, respectivement, dans laquelle ils se sont déclarés préoccupés par l'escalade à El Qods-Est et ont affirmé que tous les dirigeants avaient la responsabilité de dénoncer la violence.

La Chine, la Norvège et la Tunisie, avec le soutien de l'Irlande, de Saint-Vincent-et-les Grenadines et du Viet Nam ont demandé les consultations lundi sur la situation à El Qods.

contribution

Economie

La théorie keynésienne de la planche à billets peut-elle s'appliquer à l'économie algérienne ?



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Au moment où certains observateurs évoquent le recours à la planche à billets afin d'éviter le recours au financement extérieur, l'objet de cette contribution est de rappeler les fondements du modèle keynésien pour ensuite voir s'il s'applique à l'expérience récente algérienne notamment à travers la dépense publique via le financement non conventionnel, puisque le fondement de sa réussite repose sur la théorie keynésienne de la relance de la demande globale à travers l'émission monétaire.

Le gouvernement projette dans le PLF-2021, une amplification de sa dévaluation pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023, 156,72 dinars un dollar. Cette dévaluation qui ne dit pas son nom permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens finaux, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. Quant aux taux officiels de l'inflation, selon les données officielles, cumulé, il a dépassé les 82% entre 2000/2020 et en redressant les taux de 20%, nous avons une détérioration du pouvoir d'achat durant cette période de 100% avec une concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière où fait nouveau, une partie de la classe moyenne commence à disparaître graduellement et à rejoindre la classe pauvre, l'inflation et c'est une loi universelle jouant comme facteur de concentration au profit des revenus variables et au détriment des revenus fixes.

Les tensions sociales, tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés. Ces tensions sociales sont également atténuées par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale (même marmite, mêmes charges), assurant une paix sociale transitoire. L'effet d'anticipation d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydrocarbures, risque d'avoir un effet négatif sur toutes les sphères économiques et sociales avec l'accroissement des inégalités sociales, l'extension de la sphère informelle, entre 33 et 45% de la masse monétaire en circulation selon des données officielles contradictoires (60 000 et 10 000 milliards de dinars) dont le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, l'ajustant aux taux d'inflation réel, freinant à terme le taux d'investissement à valeur ajoutée. La stratégie hors hydrocarbures demande du temps, devant raisonner toujours en dynamique. Pour les PMI/PME, si

le projet est lancé en 2021, sa rentabilité est pour 2024/2025. Pour les projets hautement capitalistes comme le complexe de phosphate de Tébessa, le fer de Gara Djebilet et le phosphate, n'étant encore qu'une intention pas avant 2027/2028. Avec les dernières mesures gouvernementales de restriction de l'apport étranger donc utilisant presque à 100% les fonds publics, les hydrocarbures avec les dérivés représentant 98% des recettes en devises, et avec la chute actuelle du baril et du prix de cession du gaz, la capacité financière est de plus en plus réduite. Les recettes en moyenne globale proviennent d'environ 1/3 du gaz, 1/3 du pétrole et 1/3 de produits raffinés. Le cours du baril le Brent est coté le 10 mai à environ 68 dollars le Bren alors que selon le FMI, l'équilibre budgétaire pour 2021 nécessite un baril supérieur à 160 dollars. Alors que le cours du gaz sur le marché libre fluctue entre 2,50-2,90 dollars le MBTU (British Thermal Units) entre 2019/ mai 2021, ayant fortement baissé (10/12 dollars le MBTU entre 2018/2015) du fait de l'efficacité énergétique, de l'introduction de nombreux producteurs, et du gaz de schiste américain. Les différents programmes de développement durant ces dernières décennies où nous avons assisté à une désindustrialisation depuis 1980 vont pour plus de 70% aux infrastructures. Or, le grand problème, la mentalité rentière étant de dépenser sans compter, assimilant réalisation à dépenses monétaires ou se réfugiant dans les réalisations physiques sans se préoccuper du coût, avec des restes à réaliser, l'Algérie souffrant de la faiblesse des capacités d'absorption, ce qui entraîne des surcoûts et des réévaluations perpétuelles.

Pour ce faire, une idée du bilan et améliorer la gestion ce qui suppose de préciser le coût initial des projets et ceux clôturés par rapport aux standards internationaux, et les justifications de ces différentes réévaluations, il y a lieu d'évaluer son impact sur le taux de croissance, le taux de chômage et le pouvoir d'achat des citoyens : enquêtes sur la répartition du revenu et modèle de consommation par couches sociales pour déterminer l'indice de concentration en termes réels selon une vision dynamique à moyen et long terme.

Or les enquêtes sur le terrain montrent une mauvaise programmation, la sur-estimation des dépenses et à de longs retards dans l'exécution des projets, de très importants dépassements de budget au niveau de différents projets,

l'existence d'un décalage entre la planification budgétaire et les priorités sectorielles, l'absence d'interventions efficaces dues à un morcellement du budget résultant de la séparation entre le budget d'investissement et le budget de fonctionnement, des passifs éventuels potentiellement importants, de longs retards entraînant des surcoûts pendant l'exécution des projets. Ceci témoigne de la faiblesse de la capacité d'exécution des organismes d'exécution, que ni les ministères d'exécution, ni le ministère des Finances n'ont suffisamment de capacités techniques pour superviser la qualité de ces études, se bornant au contrôle financier, le suivi technique (ou physique) exercé par les entités d'exécution étant inconnu ou au mieux insuffisant. De nombreuses faiblesses trouvent leur origine dans l'urgence qui accompagne la préparation des projets notamment la myriade de demandes spécifiques auxquelles les projets sont supposés répondre avec chevauchements des responsabilités entre les diverses autorités et parties prenantes (des dizaines de commissions ministérielles et commissions de wilaya dans le cas du PSRE), ce que les économistes appellent les coûts de transactions et ce faute d'une organisation institutionnelle non optimale. Dès lors, nous aurons 4 impacts de l'inefficacité de la dépense publique sur le volume des importations car le gonflement est dû essentiellement à la dépense publique ; sur le processus inflationniste qui est à l'origine pour la partie de l'inflation et très accessoirement les salaires qui représentent moins de 20% rapportés au produit intérieur brut et sur la balance des paiements du fait que le doublement de la valeur des services entre 2002/2019, 10/11 milliards de dollars concerne essentiellement le poste infrastructures (assistance étrangère) renvoyant à la dévalorisation du savoir ; d- sur le taux de croissance global et sectoriel. Là aussi, il faut replacer les chiffres dans leurs véritables contextes car les hydrocarbures irriguent l'ensemble de l'économie et le segment hors hydrocarbures.

L'essence du taux de croissance global l'est à plus de 80% sur le total des 5/6% hors hydrocarbures de taux de croissance invoqué par les officiels, restant aux seules véritables entreprises une participation réelle inférieure à 20% du total du produit intérieur brut (PIB) comme le montre depuis plusieurs années les exportations hors hydrocarbures (environ 2/3 du total). Encore, il faut le reconnaître

nous avons une amélioration du secteur agricole. Aussi, la croissance hors hydrocarbures officiel est un taux artificiel comme le taux de chômage incluant tous les emplois temporaires improductifs, les sureffectifs des entreprises et des administrations et les emplois dans la sphère informelle. Doit-on continuer dans cette trajectoire où les dépenses ne sont pas positionnelles aux impacts montrant une allocation non optimale des ressources financières et donc un gaspillage des ressources financières ? D'une manière générale, la dépense publique a ses propres limites et le problème fondamental stratégique qui se pose à l'Algérie réside en l'urgence d'une bonne gouvernance renouvelée se fondant sur un Etat de droit et la démocratisation des décisions, l'épanouissement de l'entreprise concurrentielle nationale ou internationale et son fondement, la valorisation du savoir, richesse bien plus importante que toutes les ressources d'hydrocarbures et non l'unique dépense monétaire d'autant plus que les infrastructures ne sont qu'un moyen limité pour un développement durable.

3.-Les leçons à tirer pour le financement non conventionnel

Pour éviter tout équivoque, le modèle keynésien ne repose pas sur l'Etat gestionnaire mais sur la propriété privée des moyens de production avec un rôle stratégique à l'Etat régulateur. Aussi pour l'Algérie se pose plusieurs questions dont il y a lieu de répondre correctement si l'on veut éviter les effets pervers d'une politique socio-économique non réfléchie. C'est que l'origine des richesses en Algérie de 1963 à 2021 (capital argent) à ne pas confondre avec l'accumulation du capital créant de la valeur, a suivi le processus de positionnement des cadres dans les secteurs névralgiques ou même secondaires de l'économie et surtout son domaine public en fonction des positionnements au sein de la société, des relations tribales, expliquant la faiblesse de véritables entrepreneurs créateurs de richesses. Ces richesses, tributaires de relations de clientèles et donc de la redistribution inégalitaire de la rente des hydrocarbures, façonnent l'actuelle la structure sociale en Algérie, structuration en mutation non encore achevée, pas de changement dans le fond mais dans la forme. Comment ne pas rappeler les ambiguïtés dans la gestion des capitaux marchands de l'Etat passage des grandes sociétés nationales (1970-1979), du découpage de ces sociétés (1980-1986) des fonds de participation (1990), des holdings (1996) et des sociétés de participation de l'Etat-SGP (2001 à 2008), puis tendance au retour aux entités dépendantes des ministères et depuis 2014 à 2021 retour aux grands groupes industriels qui traduisent en réalité le manque de visibilité et de cohérence de la politique économique et sociale. Ces replâtrages juridiques avec une instabilité juridique découragent tout investisseur sérieux.

(A suivre)
A. Mebtoul

Bordj-Menaïel

Ne dit-on pas «à quelque chose, malheur est bon ?!»

Espérons-le, car depuis la pandémie du Coronavirus, beaucoup de secteurs sont sérieusement affectés par la crise sanitaire, un virus qui ne dit pas son nom, mais qui est dangereux au point où il a fait changer nos comportements, notre manière de vivre, un virus qui nous a obligé à nous confiner dans nos domiciles pendant plusieurs semaines obligatoires pour la lutte contre la propagation du Coronavirus, une paralysie totale qui a pénalisé la plupart des commerces, tels que les restaurants, les magasins d'habillement, les magasins de chaussure, les transports, les trains ferroviaires de passagers, les hôtels, les campings, les plages qui sont interdites...

Beaucoup de secteurs névralgiques sont affectés par la crise sanitaire comme les cafés, les fast-foods, c'est une totale déprime et colère chez les commerçants et un poids que subissent les enfants depuis plus de deux mois sur les conséquences d'un confinement dont les mesures de sorties et des jeux collectifs, les parents se rendent compte du rôle que joue l'école dans l'équilibre social.

Rien ne va plus car depuis quelques temps on assiste à du mécontentement et de la colère chez les commerçants qui crient leurs colères vu leurs situations catastrophiques, certains pensent à rendre la clé sous le tablier, ils disent ne plus être en mesure de payer les salaires des ouvriers et qu'ils sont endettés par les loyers. Le coronavirus va-t-il changer nos habitudes par le spectre des files d'attente qui n'en finissent jamais ? Pourquoi l'Algérien est-il obligé de faire la chaîne à n'importe quel niveau pour pouvoir s'approvisionner, une image désolante et même quotidienne pour notre beau pays qu'est l'Algérie profonde ?

Dans quel pays vivons-nous ? Sommes-nous condamnés à vivre de la sorte avec cette angoisse quotidienne de faire la queue pour pouvoir s'approvisionner ? Une situation inacceptable et intolérable qui nous rend malade : le stress de faire la chaîne au niveau des bureaux de poste pour un simple dépôt d'envoi d'une lettre ou de retrait d'argent ou de versement des salaires et des pensions de retraite. Aussi une affiche au niveau des postes est collée devant les guichets où il est stipulé que le retrait d'argent est planifié à la somme de 50.000 DA.



Plus grave encore, le citoyen est soumis à une très forte pression, que ce soit au niveau des buralistes, du boulanger pour une baguette de pain, chez l'épicier pour un sachet de lait, à l'hôpital pour pouvoir se soigner, plus scandaleux encore la chaîne chez le médecin généraliste, cette situation de faire agresse le quotidien de chaque Algérien qui demande à être respecté dans son vécu.

Cette manière de faire angoisse et rend malade la population algérienne, les citoyens appréhendent en effet que les guichets des bureaux de poste soient pris d'assaut durant les derniers jours de chaque mois qui coïncide avec les virements des salaires et de pensions de retraite.

Que ce soit dans les grandes villes ou dans les localités les plus reculées de la wilaya de Boumerdès, les citoyens ne cachent pas leur inquiétude d'autant que le manque de liquidités s'est fait sentir comme auparavant, l'Algérie est malade de cette phobie du manque et nombreux sont les usagers qui se plaignent des récurrentes coupures d'internet lors des retraits dans les agences postales ou devant les distributeurs qui sont souvent hors service. Aussi, le guichet du courrier ne travaille pas pour la simple raison qu'il est quasiment impossible d'envoyer une lettre à n'importe quel destinataire : la cause, les facteurs sont à l'arrêt, c'est grave ce qui se passe à Bordj-Menaïel !

Aussi, il ne faut pas oublier les chaînes interminables qui s'offrent aux contribuables lorsqu'ils sont assujettis à régler leurs impôts et surtout lorsqu'ils se rendent à l'APC pour se faire délivrer un document administratif (extrait de naissance, résidence, fiche familiale et autres) et de quelle manière. Les antennes nouvellement créées ne fonctionnent pas du tout.

Une fois le seuil de l'APC franchi pour accéder aux guichets, le spectacle désolant des longues files d'attente vous saute aux yeux.

Ce n'est pas nouveau pour le peuple algérien, habitué au spectre de la bureaucratie, l'autre tare qui complique cette façon de faire, c'est le passe-droit de certains énergumènes auquel tout le monde veut recourir.

Pour atténuer cette situation, il faudrait que l'Etat arrête d'exiger des pièces administratives aux citoyens, la preuve au niveau du cursus scolaire, chaque année on demande aux élèves de ramener des documents. Une image désolante pour notre pays qu'est l'Algérie, il faut mettre fin à cette bureaucratie qui perdure pour atténuer quelque peu les files d'attente.

Malgré les circulaires et les directives transmises par le premier magistrat de la wilaya de Boumerdès, il est à constater que rien ne bouge et des directeurs des secteurs étatiques continuent de faire ce que bon leur semble : au nom de leurs lois tout est permis !

Ne dit-on pas «quand le chat n'est pas là, la souris danse ?» Cette locution s'applique également à notre gouvernement et à ses structures étatiques qui ne répondent nullement aux doléances des citoyens, des structures qui sont la source de plusieurs maux et auxquelles l'interprétation bien de chez nous lui va très bien.

Quand l'Etat est absent, l'anarchie règne en maître absolu et prend le dessus, laissons la place à la politique du «tague ala mène tague», et cette situation dramatique qui prend de l'ampleur n'arrange nullement les pouvoirs publics qui se sentent dépassés face à ce phénomène d'injustice.

L'Algérie est un pays démocratique et populaire, un Etat de droit qui a connu plusieurs constitutions depuis son indépendance, la Constitution de 1963 suspendue en 1965, puis la Constitution de 1976 révisée en 1979-la Constitution est au-dessus de tous, elle est la loi fondamentale qui garantit les droits à chaque algérien,

alors pourquoi ce laisser-aller dans les services publics et ce manque de respect envers les citoyens et pour cela la nouvelle Constitution dont la mouture a été réalisée et qui ne demande qu'à être constructif pour les nouvelles années à venir.

Ce n'est un secret pour personne que l'administration algérienne est caractérisée par la mauvaise qualité du service et les citoyens pointent du doigt les comportements inadmissibles tels que la lenteur administrative, la corruption, l'absentéisme et tant d'autres maux comme la qualité de l'accueil, le respect, la politesse, l'écoute, la disponibilité, l'assiduité, la probité morale sont des sujets de discorde entre les citoyens fatigués de faire des allers et retours.

Les structures étatiques n'arrivent plus à se débarrasser de la bureaucratie qui les habite à cause de responsables qui avec leur état d'esprit portent un grand préjudice au secteur administratif de la wilaya de Boumerdès.

Monsieur Yahia Yahiaten, wali de la wilaya de Boumerdès, un homme clair, égal à lui-même, veillant jalousement sur les intérêts de l'Etat et des citoyens et dont le côté intègre et propre du personnage est également souligné, un homme ferme ne faisant pas de discrimination et réfute tout abus de pouvoir, c'est un personnage qui a un grand sens de l'équité, très apprécié qui se veut faire l'égalité entre les gens.

Yahia Yahiaten est un homme que peu de gens connaissent, remarquez, il ne pouvait être autrement de la part d'un homme qui n'a jamais renié ses origines rurales et il ressort des entretiens lors des visites d'inspection dans différentes communes, villes, villages et autres que l'homme qu'il est quelqu'un de particulier doté d'une forte personnalité et d'une grande intelligence, sachant ce qu'il veut et où il va.

Kouider Djouab

La «Grotte chaude», haut lieu et symbole historique de la résistance algérienne

Ghar Yahmane, un site historique chargé d'héroïsme et d'émotion

Ghar Yahmane, plus connu sous le nom de «Grotte chaude», est un lieu historique qui a accueilli de grandes figures de la révolution algérienne. C'était un refuge pour les moudjahidine de la région qui ont survécu à la Guerre de libération nationale et un tremplin et un point noir très important sur lequel les historiens doivent se pencher et prendre en considération.



C'est l'un des plus importants refuges dans la wilaya III, et quand on dit que c'est un point noir, cela veut dire que dans cette grotte, plusieurs personnes ont péri, bombardées par l'armée française à la suite d'une trahison, d'un individu connu pour son activisme et sa collaboration zélée avec les forces de repressions coloniales. Ces personnes avaient refusé de se rendre ont préféré mourir tous ensemble les armes à la main, elles furent ensevelies vivantes. Situé du côté de Baghla tout près des Ouled Sidi Amara, le refuge était connu par les fellahs de la région car c'est eux qui ravitaillaient en vivres les moudjahidine qui venaient se reposer avant de reprendre la route du combat contre l'occupant français. Ce refuge est en quelque sorte un pan de l'histoire de l'Algérie combattante et demeure une énigme étant donnée que plus d'une trentaines de chahid gisent dans ce trou sans jamais être déterrés durant la période post-indépendance.

Ghar Yahmane est un lieu chargé d'histoire et d'émotion. Beaucoup de batailles et embuscades ont eu lieu dans cette région, comme celle de Boumissra et au bout de laquelle beaucoup de soldats français furent tués et un lot d'armes récupéré par les combattants de la noble cause. Mais non loin de là,

un événement émouvant s'est produit durant le déclenchement de la Guerre de libération nationale qui dénote de la barbarie du colonialisme. Les moudjahidine et les habitants de la région se souviennent de cet événement douloureux qui a coûté la vie à plus d'une trentaine de chouhada dans la grotte chaude (Ghaar Yahmane) qui est un haut lieu de commémoration et de combat et qui mérite, selon les habitants du village Ouled Sidi Amara une revalorisation idoine avec une réhabilitation officielle de l'événement et un hommage particulier à ceux dont les corps n'ont jamais été retrouvés à ce jour et qui n'ont pas eu de sépulture.

C'est aussi l'occasion pour ceux qui se rappellent de ce moment douloureux d'évoquer le parcours et le sacrifice hors du commun de ces hommes. Ainsi, selon des informations recueillies sur place, il n'existe pas de statistiques ni aucune idée sur le nombre exact de chouhada dont les corps ont été ense-

velis sous les décombres à la suite des bombardements intenses, et qui donc n'ont pas eu de sépultures. Il est important de rendre hommage à ces hommes qui, rappelle-t-on, «ont tout laissé derrière eux, pour se consacrer à la libération de leur pays par les armes». Ce sont des chouhada sans sépulture et la douleur des familles est vivace, et il est pénible pour eux de penser que leurs corps sont restés à l'intérieur de la grotte (Allah yarham chouhada). Aussi, le même scénario s'est répété dans la grotte de Talaoubrid d'où un témoignage d'un rescapé qui avait frôlé la mort alors qu'il avait à peine 14 printemps.

Ammi Ahmed Amara a vécu des moments douloureux et c'est avec tristesse et une grande amertume qu'il avait accepté de nous parler. Il a marqué un temps d'arrêt avant de commencer à nous raconter ces moments cauchemardesques, jamais il ne pourrait oublier ce qu'il a vécu, placé entre le mar-

teau et l'enclume. Une position difficile qui lui aurait coûté la vie des deux côtés. L'armée française a encerclé les villages du côté de Baghla, avec une armada de parachutistes et des blindés venus de tout bord avec un hélicoptère suite à une dénonciation d'un moudjahid qui, sous l'effet de la torture, avait flanché. Il leur indiqua le lieu où étaient réfugiés ses compagnons. Les militaires français l'attachèrent avec une corde en l'obligeant de descendre dans le trou pour inciter ses compagnons à se rendre. Ce dernier fut éliminé par les moudjahine au nombre de deux, Tihachadine Saïd et Amar Younés qui ne lui pardonnèrent pas sa trahison. L'encerclement de la grotte dura trois jours. Et c'est là qu'on m'obligea par la force tout en étant attaché avec une corde pour faire de même. J'ai pu approcher Tihachadine Saïd et Amar Younés. J'ai failli y laisser ma peau à la suite d'un coup de couteau qui m'a égratigné la poitrine. Heureusement que Tihachadine m'avait reconnu, il s'interposa contre son compagnon. Je me rappelle qu'à l'intérieur de l'abri, il y avait des ravitaillement en vivres et en minutions. J'étais jeune certes, mais je me rappelle avoir demandé à Tihachadine de m'accepter parmi eux. Il refusa et me fit savoir qu'ils ne se rendront pas et qu'ils préférèrent mourir les armes à la main. Je ressortis de la grotte annonçant la décision prise par ces vaillants combattants.

On m'obligea à retourner plusieurs fois de suite, mais c'était sans compter sur la bravoure, le courage, l'amour du pays et l'esprit patriotique dont étaient animés ces moudjahidine qui chaque fois hantent mon esprit. Il a fallu attendre le troisième jour pour qu'en fin de compte, l'armée coloniale essaya de s'infiltrer par un autre accès. Tihachadine et Younés ripostèrent par des tirs de rafales, tuant des soldats français. Ils furent assassinés. Je ne pourrais jamais oublier ces séquences, elles font partie de mon vécu et un livre ne suffirait pas pour raconter toute cette histoire, comme ce coup de crosse que j'ai reçu en pleine figure par un militaire. J'ai survécu peut-être à cause de mon jeune âge. Cependant, Ammi ahmed Amara, ce grand Judo dans la ville de Bordj-Menaïel ne fait plus partie de ce monde, il nous a quitté subitement emportant avec lui plein d'histoires.

Kouider Djouab

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Programme



- 11.00 Les feux de l'amour
- 12.55 Petits plats en équilibre été
- 13.00 Journal
- 15.35 Je détruirai ta famille
- 16.10 Quatre mariages pour une lune de miel
- 17.05 Quatre mariages pour une lune de miel
- 18.10 Bienvenue en vacances
- 19.10 Météo
- 20.00 Journal
- 21.05 Clem
- 22.05 Clem
- 23.10 New York Unité Spéciale



- 15.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17.00 Tout le monde a son mot à dire
- 18.20 N'oubliez pas les paroles
- 19.00 Journal
- 20.40 Basique, l'essentiel de la musique
- 21.10 Meurtres au paradis
- 22.05 Meurtres au paradis



- 09.00 M6 boutique
- 11.00 Desperate Housewives
- 12.00 Le journal
- 12.45 Un refuge pour l'amour
- 15.45 Incroyables transformations
- 17.25 Les reines du shopping
- 18.40 Objectif Top Chef
- 18.45 Le journal
- 20.15 Météo
- 20.25 Scènes de ménages
- 21.05 Mariés au premier regard
- 23.40 Et si on se rencontrait ?
- 23.44 Salto



- 10.15 Ailleurs en France
- 10.45 Ensemble c'est mieux
- 11.30 Méto
- 11.49 Journal
- 11.50 Edition de proximité
- 12.18 Météo
- 12.25 Le journal
- 12.55 Météo
- 14.30 Rex
- 15.15 Rex
- 16.05 Un livre, un jour
- 16.10 Des chiffres et des lettres
- 16.40 Personne n'y avait pensé !
- 17.15 Slam
- 18.00 Questions pour un champion

- 18.40 Ensemble pour l'autonomie
- 19.55 Ma ville, notre idéal
- 20.50 Plus belle la vie
- 20.45 Tout le sport
- 20.55 Ma maison de A à Z
- 21.05 Secrets d'histoire
- 22.50 Météo
- 22.59 Renaud, l'amoureux de Paname
- 23.49 La France en vrai



- 14.40 Météo
- 17.00 L'invité
- 18.08 Pardonnez-moi
- 19.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 21.11 Bon pour la santé ? Les artistes avec vous !



- 16.40 Un dîner presque parfait
- 17.55 Un dîner presque parfait
- 18.50 Les princesses de l'amour
- 19.50 Les princesses de l'amour
- 21.00 Percy Jackson : le voleur de foudre
- 23.00 Vété de choc



- 13.35 Baron Noir
- 14.30 Baron Noir
- 16.00 Suicide Squad
- 18.50 Jamel Comedy Kids
- 19.50 L'année de Catherine et Liliane
- 21.00 Vikings
- 21.45 Vikings
- 22.30 American Horror Story



- 16.01 Le Mans 66
- 19.00 Blanche comme neige
- 19.13 Les municipaux, trop c'est trop
- 20.50 Dheepan
- 22.49 Cartel



- 13.10 Ghost Whisperer
- 15.50 Mentalist
- 16.45 Mentalist
- 17.40 Mentalist
- 18.35 Mentalist
- 19.25 La folle soirée du palmashow



- 13.45 Meurtres à l'anglaise
- 14.40 Meurtres à l'anglaise
- 15.35 Meurtres à l'anglaise
- 16.45 C'est que de la télé : première partie
- 18.10 La télé même l'été !
- 19.05 La télé même l'été !
- 20.00 Sicario
- 22.20 Colombiana



- 18.15 Les as de la jungle à la rescousse
- 18.25 Une saison au zoo
- 19.00 Une saison au zoo
- 19.30 Une saison au zoo
- 20.00 Famille je vous chante
- 21.50 Les tubes de l'été



- 15.24 Child's Play : La poupée du mal
- 18.40 Les autres
- 20.21 Detectiveland
- 20.50 Le livre d'Eli
- 22.44 Mains armées



- 10.45 La quotidienne
- 12.40 Le magazine de la santé
- 15.45 La fin du temps des cerises
- 16.40 Au bout c'est la mer
- 17.45 C dans l'air

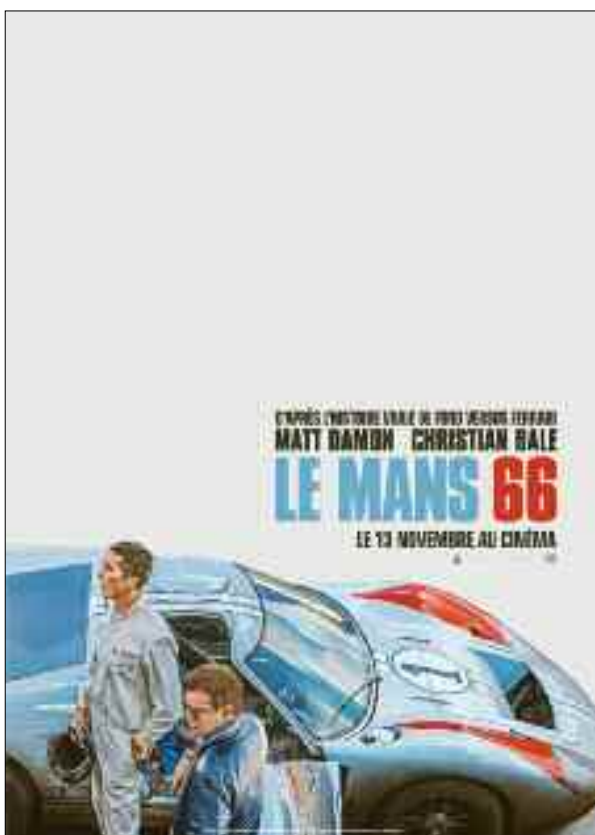


- 19.45 Arte journal
- 20.48 50 nuances de Grecs
- 20.55 Black Robe
- 22.30 Une pure formalité



- 14.00 Anvers - Audenarde (241 km)
- 16.30 Cross-country messieurs
- 17.30 Championnats de France 2020
- 19.00 Bruges - La Panne
- 20.55 Eurosport News
- 21.00 Eurosport News
- 23.00 Les temps forts

Sélection



Ciné Premier - 16.01

Le Mans 66

Drame de James Mangold

➔ Pour redorer le blason de sa marque, Henry Ford veut battre « Il Commandatore » Enzo Ferrari, dont les bolides rouges règnent sur les circuits. Carroll Shelby, seul Américain victorieux au Mans, en 1959, relève le défi.

Ciné Premier - 20.50

Dheepan

Thriller de Jacques Audiard

➔ Un réfugié sri lankais arrive en France avec une femme et un enfant. Tous trois se retrouvent dans une banlieue où la violence règne.



Ciné Frisson - 20.50

Le livre d'Eli

Film de science-fiction de Albert Hughes

➔ Dans un monde post-apocalyptique, Eli, un homme solitaire, veille, au péril de sa vie, sur un livre sacré renfermant les connaissances pouvant sauver l'humanité du chaos.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA DE LA HAYE

TRAIDIA ET BOUKHELALA MEMBRES DU JURY

Le cinéaste algéro-néerlandais Karim Traïdia et la romancière algérienne Hanane Boukhelala ont été conviés à faire partie des jurys du 4^e Festival international du cinéma «Mena», prévu du 20 au 22 mai à La Haye (Pays Bas), annoncent les organisateurs. Lors de ce festival, Karim Traïdia présidera le jury de la section du long métrage qui comprend également parmi ses membres, la productrice iranienne Elaheh Nobakht et le critique marocain de cinéma Hammad Kiroum. Karim Traïdia qui a investi le monde du 7^e Art en 1991 a été distingué notamment, pour, «Les contes de mon village», un de ses derniers longs métrages, pour lequel il a obtenu en 2016 le Grand prix au 4^e Festival des cinémas africains «Africlap», tenu à Toulouse (France), et le prix du jury, en 2017, au 3^e Festival du cinéma de Saïdia, «Cinéma sans frontières» au Maroc. La romancière et journaliste algérienne, Hanane Boukhelala, auteure de «Soustara», son premier roman paru en 2019 aux «Editions Khayel», figure, pour sa part, parmi les membres du jury de la section du court métrage de ce festival, aux côtés du réalisateur marocain, Mohamed El Younsi, entre autre. Astreint aux mesures de préventions sanitaires contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, le festival, se tiendra sur la toile uniquement et présentera des longs et des courts métrages ainsi que des films documentaires produits durant ces deux dernières années.

R. C.

MAMO

ATELIER EN ARTS DE DÉCORATION POUR DES ÉLÈVES

Un groupe d'élèves a bénéficié d'une formation en art de décoration islamique au niveau du musée public national d'art moderne et contemporain (MAMO) d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement muséal.

Dans le cadre de cet atelier pédagogique, organisé au cours du mois sacré du Ramadhan par le MAMO, trois séances ont été programmées en faveur de 15 élèves âgés de moins de 15 ans, a indiqué la responsable de la gestion du musée. Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel élaboré pour le mois du Ramadhan, vise à faire découvrir le talent des élèves dans l'art original de la décoration et à développer leurs facultés artistiques et esthétiques dans cette spécialité, qui dépend d'autres matières scientifiques dont l'ingénierie et la botanique, a souligné Khadidja Benhaoua.

R. C.

Sites et monuments archéologiques du pays

Impérative valorisation économique

Le ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a insisté lundi à Boumerdès sur l'importance et l'impérative valorisation économique de l'ensemble des sites et monuments archéologiques du pays aux plans culturel et touristique afin que la population et leur environnement immédiat puissent en tirer profit.

«Il est temps d'ouvrir le champ à l'économie culturelle à travers l'investissement dans les sites et monuments archéologiques, suivant un cahier des charges régulant cet investissement», a indiqué M^{me} Bendouda dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection de nombreux projets culturels et sites archéologiques de la wilaya.

Elle a relevé, à ce titre, l'importance d'intégrer le site archéologique «Mers Eddadj» mis à jour en 2006 à Zemouri (Est de Boumerdès) «dans ce nouveau cadre» à travers, a-t-elle dit, «sa valorisation culturelle et touristique afin de le rendre rentable (au plan économique) pour son environnement immédiat», a expliqué M^{me} Bendouda.

Elle a aussi souligné la possibilité de faire de ce site, «un site culturel et touristique d'excellence» à travers l'orientation qui lui a été fixée, a affirmé la ministre qui a suivi un exposé sur le plan de protection de ce site et l'opération de sa clôture.

«Il est possible de concéder ce site, suivant un cahier des charges, à des investisseurs privés, en vue de sa valorisation et sa promotion pour que toute la région et sa population puisse en tirer profit», a observé M^{me} Bendouda. La ministre a relevé que l'importance de ce site «très spé-



cial», qui s'étend sur une superficie de 6 ha «réside dans le fait qu'il remonte à l'époque islamique (4^e siècle de l'hégire), période qui se caractérise par la rareté des vestiges historiques en Algérie», a-t-elle relevé.

S'agissant de l'état de santé de l'artiste Salah Ougroute, connu sous le nom de Souilah, la ministre de la Culture et des Arts a déclaré qu'il se trouve aujourd'hui dans un hôpital français réputé, spécialisé en oncologie où il reçoit les soins nécessaires et il y a de fortes chances pour son rétablissement», a-t-elle ajouté, en exprimant ses remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour lui avoir assuré tout le soutien nécessaire. Inspectant la bibliothèque principale de lecture publique Abderrahmane Hamida, au centre-ville de Boumerdès, entrée en exploitation récemment, M^{me} Bendouda a observé que

«cette structure grandiose» contribuera à «l'activation de la scène culturelle locale», grâce aux espaces qu'elle compte et qui sont affectés aux clubs et aux associations, outre les salles de conférence et autres.

Après s'être réunie avec des représentants de clubs littéraires, des poètes et des hommes de lettres, la ministre a annoncé que son département compte accorder l'aide nécessaire pour l'organisation de «séjours créatifs» au niveau de cet «établissement fort adapté pour l'encadrement des créations des jeunes dans ce domaine», a-t-elle estimé.

La ministre de la Culture et des Arts a procédé, à l'occasion, au lancement, à partir de cette bibliothèque, de la caravane de wilaya pour la distribution de 13 000 ouvrages à travers les zones isolées et reculées, en coordination avec la direction de l'éducation nationale. Elle a également suivi

un exposé du plan de réhabilitation de la maison de la culture Rachid-Mimouni de la ville de Boumerdès, et assisté à la signature d'une convention, entre l'université Mhamed Bouguerra et la direction de la culture de la wilaya, portant sur le développement de l'entrepreneuriat et des start-up. A l'Est de Boumerdès, la ministre a inspecté le siège d'un café littéraire ayant fait l'objet d'une action de réhabilitation réalisée par un particulier, avant de visiter le musée Sidi-Lharfi de La Casbah de Dellys.

M^{me} Bendouda a procédé, par la suite, au lancement de la première étape du projet de réhabilitation des réseaux divers de cette Casbah, avant de se rendre à Khemis El Khechna (ouest), où elle a fait don d'un lot d'ouvrages scolaires au profit de l'école primaire Kerbab-Rabah.

R. C.

Réunion du Gouvernement

Quatre projets de décrets relatifs au livre examinés

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présenté lors de la réunion du Gouvernement, présidée mardi par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, quatre projets de décrets relatifs à la distribution, le transport et la commercialisation du livre, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le gouvernement, réuni par visioconférence, a entendu un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts relatif à quatre projets de décrets exécutifs fixant les modalités de répartition de la demande publique du livre, de soutien de l'Etat au transport de livres au

même prix unique du livre aux régions éloignées, celles d'octroi de l'autorisation préalable relative à l'organisation des manifestations autour du livre destinées au public, et les conditions d'octroi et de retrait du label de qualité aux maisons d'édition du livre et aux librairies ainsi que les effets qui leur sont attachés.

Le premier projet de texte fixe les modalités de répartition de la demande publique du livre avec pour objectif de mettre en place un cadre d'organisation pour l'acquisition de livres à la demande ou pour le compte d'un organisme, d'une institution publique ou d'une collectivité lo-

cale. Le second projet de texte fixe les modalités de soutien de l'Etat au transport de livres pour consacrer le principe du prix unique du livre sur l'ensemble du territoire national au moyen de la prise en charge par l'Etat des frais de transport du livre vers les régions éloignées.

Quant au troisième projet, il fixe les modalités d'octroi de l'autorisation préalable relative à l'organisation des manifestations autour du livre destinées au public.

Le quatrième projet de décret fixe les conditions et les modalités d'octroi et de retrait du label de qualité aux maisons d'édition du livre et aux librairies

ainsi que les effets qui leur sont attachés.

Ce texte instaure un label de qualité, sous forme de cachet professionnel, octroyé au profit des maisons d'édition du livre et des librairies par arrêté du ministre chargé de la Culture et sur la base d'un ensemble de conditions d'éligibilité.

Lors de cette réunion le gouvernement a examiné également un avant-projet d'ordonnance et six autres projets de décrets exécutifs relatifs aux secteurs des Finances, de l'Energie, de la Poste et des Télécommunications ainsi que du Commerce.

R. C.

vie pratique

santé

Masques hydratants pour les cheveux



Les cheveux ont besoin d'hydratation tout au long de l'année pour paraître plus brillants et être en meilleure santé. Pour cela, il faut leur faire des soins. Et si vous ne voulez pas mettre le prix dans des produits de marques, voici nos recettes de masques naturels à faire à la maison en deux temps trois mouvements.

Masque hydratant avocat et banane pour les cheveux colorés

Les ingrédients :

- un demi-avocat,
- une banane,
- une cuillère à soupe de yaourt entier bio.

La recette :

Si vos cheveux sont colorés, ils ont besoin d'une attention particulière. Ensemble, l'avocat et la banane vont à la fois réparer les dommages des colorations tout en apportant une dose d'hydratation. Le laitage avec le yaourt entier bio renforce l'hydratation de la fibre capillaire. Pour obtenir ce masque, mélangez tous les ingrédients dans un petit récipient puis laissez poser au moins une heure sur vos cheveux humides et déjà lavés. Ensuite, rincez abondamment avec de l'eau fraîche. Vous pouvez appliquer ce masque une fois par semaine pour retrouver des cheveux en bonne santé.

Masque hydratant aloe vera et lavande pour les cheveux gras

Les ingrédients :

- deux cuillères à soupe de gel d'aloé vera,
- 5 gouttes d'huile essentielle de lavande.

La recette :

Le gel d'aloé vera est l'ingrédient indispensable pour apporter de l'hydratation aux cheveux gras. Sa texture légère n'alourdit pas trop la fibre capillaire et ne graisse pas les cheveux. Son plus ? C'est un ingrédient que l'on retrouve assez facilement, que ce soit en supermarché, en pharmacie ou même sur Internet. À votre gel d'aloé vera, rajoutez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande pour assainir le cuir chevelu et ainsi réguler le sébum. Appliquez-le sur cheveux propres et laissez poser une dizaine de minutes avant de rincer à l'eau claire.

Météo

Samedi 15 mai : 25°C

→ Dans la journée :
Ciel dégagé
max 25°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :
Ciel dégagé
21°C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:52
Coucher du soleil : 19:37



Santé

Masque naturel pour peaux sèches à l'avocat et aux flocons d'avoine

→ L'avoine est un agent hydratant aussi bien pour la peau que pour les cheveux. C'est un élément extrêmement apaisant pour la peau. L'avoine aide également à lutter contre l'acné ! Il laisse la peau douce et unifiée.

L'avocat est un parfait ingrédient anti-âge grâce à la vitamine E qu'il contient. Il est très nourrissant pour la peau et les cheveux et aide à la cicatrisation. On peut l'utiliser tel quel ou sous forme d'huile pour en faciliter l'utilisation.

Recette de masque naturel pour peaux sèches
Pour deux utilisations :



-un quart d'avocat
-une cuillère à soupe de flocons d'avoine.
Pour commencer, faites chauffer un peu d'eau jusqu'au frémissement. Versez-en ensuite un peu dans vos flocons d'avoine, assez pour qu'après 5 minutes, les flocons d'avoine forment une sorte de pâte. Entre temps, écrasez l'avocat dans un autre bol. Une fois que les flocons ont gonflé, ajoutez-y l'avocat

et mélangez ou passez dans un petit mixeur (vous pouvez rajouter l'huile d'avocat après avoir mixé, si c'est la solution que vous avez choisie).
Il ne vous reste plus qu'à appliquer le masque sur votre visage et à laisser reposer pendant 10 à 15 minutes, puis rincez. Votre peau sera adoucie, nourrie et votre grain de peau unifié et plus clair.

Délices du jour

BISCUITS AUX FLOCONS D'AVOINE ET AU MIEL

INGRÉDIENTS

Ingrédients pour 20 biscuits selon la taille :

Pour la pâte à biscuits

- 120 gr de farine
- 120 gr de sucre roux
- 120 gr de flocons d'avoine
- 120 gr de beurre
- 1 cuillère à soupe de miel liquide
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 cuillère à soupe d'eau

PRÉPARATION

La première étape est la préparation de la pâte à biscuits :



Dans une casserole, mettre le beurre coupé en parcelles avec l'eau et le miel liquide ; faire chauffer jusqu'à ce que le beurre soit complètement fondu ; bien mélanger, réserver ; dans le bol d'un robot, mettre la farine avec la levure chimique, le sucre roux, les flocons d'avoine ainsi que le beurre fondu ; mélanger, faire une boule. La deuxième étape est la confection des biscuits : préchauffer le four à 200°C ; étaler la pâte entre 2 feuilles de papier sulfurisé ; à l'aide d'un emporte-pièce, découper des morceaux de pâte ; les déposer sur une plaque de cuisson munie d'un papier sulfurisé ; enfourner 15 mn à 200°C selon les fours ; lorsque les biscuits sont dorés, les sortir du four et laisser refroidir.

Horaires des prières

Samedi 3 chaoual 1442 :
15 mai 2021

Dhor12h45
Asser16h31
Maghreb.....19h37
Icha 21h10
Dimanche 4 chaoual 1442 :
16 mai 2021
Fedjr04h06

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

JS El Biar

Un immense réservoir de grands talents

→ La JS El Biar est un club de football fondé en 1944 qui est basé à Alger, dans la commune d'El Biar.

Elle a produit de talentueux footballeurs à l'image de Bachi Zoubir, Mohamed Ouabri, Rabah Saâdane, Zoubir Kakachi, Mohamed Lamara, Mourad Zemmouri, Moha Hamid, les frères Bourai, El Hadi Larbi, Abdeslam Bousri, Boualem Laroum, Athmane Ibrir, Djebbar, Chafai...

Tous s'accordent à dire que la JSEB évoque le souvenir d'une formation de football d'un club formateur du style arché-type, un véritable réservoir de jeunes talents, une école de football fabuleuse et légendaire comme on n'en a plus fabriqué étant donné que de grands noms du ballon rond sont passés par cette formation footballistique aux couleurs rouges et bleues, à l'image des Amokrane Oualiken, Abderahmane Soukhane, Abderahmane Ibrir (dont le stade porte le nom), de Rabah Saâdane, Mahiouz Bouzid, Ouabri, Abderahmane Ali Khodja, Zoubir Menina, Mohamed Beraiti, Mustapha Bachi, El Hadi Larbi Nacer, Bouiche Nacer, Ouaguenoun, Djéfdjef. Jamais au grand jamais, la sympathique formation d'El Biar n'a pu atteindre l'élite du football algérien si ce n'est la division Deux, puis depuis, plus rien. Cependant, la JSEB est une formation de football mythique au riche passé historique, un club en conformité avec les statuts du décret exécutif du 16 février 2015 inscrit sous le numéro 15/74, mais cela n'empêche qu'elle a formé des dizaines d'internationaux et qui compte dans ses rangs six joueurs de la glorieuse équipe du Front de libération nationale, celle que l'on surnomme l'équipe de la Liberté à savoir les Abderahmane Ibrir, Abderahmane Soukhane, Omar Ibrir et Mohamed Maouche. La JSEB a également enfanté de grands



Sur cette photo : Moha, Yahiaoui, Melouah, Houari, Zaidi, Oudjebour, Dohmar... (Photo : D. R.)

noms du football algérien tels que les frères Bourai, Bouiche Nasser, Neggazi, Menad et autres Lazizi. C'est une école de football au sens propre du mot.

A la JS El Biar, le football est une école de la vie, bien que l'association était un club né dans la période coloniale, il se fait qu'on a toujours pratiqué du beau football et lorsqu'il y a eu de très belles actions, il s'est toujours dégage au sein du club une certaine folie dans les matches et dans le stade. A El Biar, le football a toujours été une passion. D'ailleurs en 1971, Nasser Bouiche qui avait à peine les onze printemps a brillé à la Jeunesse Sportive d'El Biar en tant que renard des surfaces.

Il y restera encore trois années avec le «Barcelone algérien» puis il sera recruté par le Mouloudia club d'Alger dans la catégorie jeunes, mais Nasser n'attendra pas longtemps pour être intégré en seniors alors qu'il n'avait que 17 ans. La JSEB a toujours enfanté de très grands footballeurs, elle fut le pourvoyeur de talents pour les équipes de l'élite ainsi que pour l'équipe nationale, d'ailleurs beaucoup de ses éléments ont écrit les plus belles lettres de noblesse pour la fameuse formation de la Liberté.

C'était une formation très fair-play et où le football était pratiqué avec un régal plaisir,

son football régalaient les puristes qui venaient très nombreux assister à une rencontre de football : qui de nous pourrait oublier le regretté Moha Hamid, un fin technicien, correct, fair-play et rigoureux dans ses interventions. Un joueur qui avait fait l'unanimité autour de lui pour devenir un mur infranchissable, une tour imprenable avec comme secret : la double détente, un joueur qui fut repéré par le grand Chabab de Belcourt et qui devint par le temps un libero de charme. Moha s'imposa comme un titulaire indiscutable du grand CRB ainsi que de l'Equipe nationale. Il était en pleine ascension lorsque la fauchuse prit rendez-vous avec lui, atteint d'un malaise à la poitrine, il succomba à une crise cardiaque. Aussi tout comme son frère Abderahmane, Soukhane Mohamed a connu l'école d'El Biar avant d'engager une brillante carrière professionnelle avec le CA du Havre, puis au sein de la sélection

algérienne, leurs premières licences furent avec le SCU El Biar, c'étaient des techniciens hors pairs, deux grands joueurs qui ont fait le bonheur du football algérien. Mais le plus important, c'est que les sportifs algériens ne savent pas aussi que le regretté Issad Dhomar, ex-président de la Fédération algérienne de football a été avant tout footballeur au sein de la JS El Biar et qu'il fut le demi-baladeur des années 1950, un personnage qui a donné ses plus belles de noblesses au football algérien, il a eu le privilège de faire partie de la grande école de football de ce club emblématique où il a appris à taper dans un ballon dans les quartiers d'El Biar. Connue pour son abattage, Dhomar était un footballeur très complet, technicien et fin dribbleur, doué d'une grande vision, il éclate avec la formation d'El Biar pour en devenir un échiquier indispensable dans cette formation qui avait formé de talentueux footballeurs.

La JSEB mérite de jouer parmi l'élite du football algérien, sa place n'est pas en division inférieure et dire qu'à El Biar, localité où figure toutes les Ambassades du monde et qui dispose d'un des plus grands stades d'Algérie avec une piste pour les athlètes d'élite de haut niveau où venaient s'entraîner les Morceli, Boulmerka et autres. Qui aurait pu penser que cette formidable association de football aux couleurs du Barcelone puisse tomber aussi bas !

Kouider Djuab

Basket-ball (amical)

Défaite du GS Pétroliers face aux Patriots du Rwanda

→ Le GS Pétroliers, représentant algérien en Ligue africaine de basket-ball (BAL), prévue du 16 au 30 mai à Kigali (Rwanda), s'est incliné face à son homologue des Patriots du Rwanda (59-71), en match amical disputé jeudi dans la Kigali Arena. Versés dans le groupe C, les basketballeurs du GSP, qui ont repris l'entraînement collectif mercredi, après avoir observé la quarantaine imposée par les organisateurs, débiteront le tournoi face à l'AS Douanes du Sénégal lundi (13h, heures algériennes), avant d'enchaîner face aux Egyptiens du Zamalek le 19 mai (20h) et de boucler la phase de poule face au Ferroviario Maputo du Mozambique, le 22 mai (13h).

Le représentant algérien dans cette première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), avait rallié la capitale rwandaise le 3 mai dernier, afin de respecter le

protocole sanitaire très strict imposé par les organisateurs aux 12 équipes participantes. Afin de faire face aux risques de contamination, la BAL a créé une bulle à Kigali avec un protocole sanitaire très strict, basé sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de coronavirus, la 1^{re} édition de la BAL se jouera avec un format de compétition ajusté, qui comptera 26 matches au total.

Le tournoi débutera avec une phase de groupes (trois groupes de quatre équipes), dont les huit meilleurs, soit les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour la phase finale à élimination directe. La finale de la BAL a été programmée le 30 mai dans la Kigali Arena, qui abritera toutes les rencontres du tournoi. ■

Ligue des champions

La finale déplacée d'Istanbul à Porto

→ L'Union européenne de football (UEFA) a officialisé jeudi la tenue à Porto de la finale de la Ligue des champions entre Chelsea et Manchester City le 29 mai, à la place d'Istanbul, écartée en raison de la situation sanitaire. Dans un communiqué, l'instance européenne a indiqué que 6 000 billets seraient mis à disposition de chaque club pour les vendre à ses supporters, précisant que le nombre total de spectateurs autorisés au stade du Dragon (50 000 places) serait communiqué plus tard. «Les supporters ont eu à souffrir pendant plus de douze mois sans la possibilité de voir leurs équipes au stade. Les priver de l'opportunité de vivre la finale sur place

n'était pas une option, et je suis heureux de constater qu'un compromis a été trouvé», a réagi le président de l'UEFA Aleksander Ceferin. La prestigieuse affiche devait initialement se jouer au stade Atatürk à Istanbul, mais les restrictions de voyage entre la Turquie et le Royaume-Uni ont contraint les organisations à revoir leur plan. «J'espère être à Istanbul pour une finale de la Ligue des champions et plein d'autres événements dans un futur proche», a indiqué le dirigeant slovène. Pour la deuxième année consécutive, le Portugal récupère donc la finale de la C1, après le «Final 8» de Lisbonne en août dernier qui a vu le sacre du Bayern Munich. ■

EN DEUX MOTS

ASO Chlef : Zaoui nouvel entraîneur

L'ASO Chlef a annoncé mardi avoir désigné Samir Zaoui, en tant que nouvel entraîneur, en remplacement de Meziane Ighil, dont le contrat sera résilié à l'amiable, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

«L'entraîneur Meziane Ighil ne va pas continuer sa mission, son contrat sera résilié à l'amiable. La direction a désigné Samir Zaoui pour le remplacer, il retourne de nouveau à l'équipe. Il connaît assez bien la maison, et avait déjà mené le club pour l'accession en Ligue 1, tout en permettant à l'ASO Chlef de retrouver sa place parmi les ténors», a indiqué le club chélien, soulignant que Zaoui s'est engagé pour un contrat jusqu'à la fin de la saison.

Arrivé en mars dernier, en remplacement de Nadir Leknaoui, limogé, Meziane Ighil ne compte qu'une seule victoire, décrochée à domicile face à l'US Biskra (1-0) en championnat.

L'ancien entraîneur-adjoint de l'équipe nationale reste sur une mauvaise de quatre défaites de suite, toutes compétitions confondues, dont une élimination en 1/8^e de finale de la Coupe de la Ligue en déplacement face à l'Olympique Médéa (2-1).

Ligue 1

La 21^e journée se jouera dimanche prochain

→ La 21^e journée du championnat de Ligue 1 de football se jouera dimanche prochain (16 mai), a annoncé mercredi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Sept matches seront au menu et le coup d'envoi sera donné entre 16h et 17h, il s'agit de : USM Alger-JS Saoura, RC Relizane-ES Sétif, WA Tlemcen-ASO Chlef, CS Constantine-Paradou AC, NA Hussein-Dey-US Biskra, USM Bel-Abbès-CABB Arréridj et NC Magra-AS Ain M'lila.

Quant aux rencontres O Médéa-MC Alger et JSM Skikda-CR Belouizdad, elles sont reportées à une date ultérieure, afin de permettre aux clubs algérois de se préparer aux quarts de finale de la Ligue des champions africaine.

Cette journée a été entamée mardi soir avec la rencontre avancée entre la JS Kabylie et le MC Oran (0-1).

La JSK, quant à elle, disputera les quarts de finale de la Coupe de la Confédération (CAF).

Programme de la 21^e journée (dimanche 16 mai) :

Relizane : RC Relizane-ES Sétif (16h)
Magra : NC Magra-AS Ain M'lila (16h)
Alger (Bologhine) : USM Alger-JS Saoura (17h)
Tlemcen : WA Tlemcen-ASO Chlef (17h)

Constantine : CS Constantine-Paradou AC (17h)
Alger (20 août 1955) : NA Hussein-Dey - US Biskra (17h)
Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - CABB Arréridj (17h)

Matches reportés :
O Médéa-MC Alger
JSM Skikda-CR Belouizdad

Match avancé (mardi 11 mai) :
JS Kabylie - MC Oran 0 - 1

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	43	20
2. JS Saoura	39	20
- MC Oran	39	21
4. CR Belouizdad	36	20
5. JS Kabylie	35	21
6. MC Alger	34	20
7. USM Alger	32	20
- O. Médéa	32	20
9. CS Constantine	31	20
- AS Ain M'lila	31	20
11. Paradou AC	30	20
12. RC Relizane	24	20
13. WA Tlemcen	21	20
14. ASO Chlef	20	20
15. NA Hussein-Dey	19	20
- NC Magra	19	20
- US Biskra	19	20
18. USM Bel-Abbès	15	20
19. JSM Skikda	14	20
20. CABB Arréridj	6	20



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction : Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 021 6710.44/6710.46

Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400

08971.1. 114, rue Hassiba-Ben

Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba

Composition **PAO La Nouvelle**

République Impression Alger :

SIMPRAL.

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO.** Constantine : **SIE.**

Diffusion centre : **SEDICOM.**

Ouest : **SPDO.** Est : **El Khabar.** Sud :

Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle*

Republique, Maison de la

Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq,**

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

en direct

ASO Chlef
 Zaoui nouvel entraîneur

le match à suivre football

Ligue des champions
 La finale déplacée
 d'Istanbul à Porto

Ligue 1
 La 21^e journée se jouera
 dimanche prochain

Mohamed Mecherara retrouve la FAF

→ **Et si le football avait besoin de faire une pause, respirer, reprendre son souffle ? Il est sur tous les terrains de football du monde depuis 1863. Dès lors, les règles vont se préciser et le jeu se transforme en sport professionnel. Ainsi d'années en années, la balle est essoufflée depuis quelques décennies par la cadence effrénée que lui impose l'homme.**

Incontestablement, le nouveau président de la Fédération algérienne de football Charef-Eddine Amara, est parti pour concrétiser et non pas pour faire de la figuration. Le professionnalisme est dans sa ligne de mire. Une bonne nouvelle pour le football national. Le retour de Mohamed Mecherara, juriste de formation, celui qui fut à la tête de l'ex-Ligue nationale de football (actuellement LFP, ndlr) sous l'ère de l'ancien président de la FAF, a désormais sa place dans l'organigramme de l'instance nationale en qualité de conseiller du président de la FAF. Sa nomination ne déçoit personne, au contraire, elle est saluée par une majorité de professionnels de cette balle ronde. Lui va certainement se charger de ce lourd dossier du professionnalisme.

«Le professionnalisme nécessite un nouveau modèle»

D'entrée, Charef-Eddine Amara annonçait la couleur, faire du professionnalisme une de ses priorités principales. Partant du principe que le professionnalisme nécessite



■ Mecherara, un «renfort» de taille pour la FAF.

(Photo : D. R.)

un «modèle plus viable avec de nouveaux schémas de financement». Parce qu'il est difficile, disait-il, de parler de professionnalisme. L'échec du modèle positiviste semblait être un échec pour plusieurs raisons... Ses auteurs ont été «vite en besogne et ont créé un professionnalisme générateur de déficit et de faillite».

Mecherara : homme de football

Un arbitre algérien international parle «d'objectif mesurable à atteindre, et un programme précis qu'il entend réaliser, retour d'un excellent gestionnaire du football. D'autres jurent que le nouveau président de la FAF est élu pour dégommer, désigner, pour publiquement humilier ceux qui ne sont pas disposés à jouer le jeu de qualité. Quelques semaines d'exercices auront suffi

pour démontrer le contraire, que ce n'est pas son style. Le conseiller Mecherara, lui en sa qualité d'observateur averti, est un homme connu pour ne pas avoir peur de prendre ses responsabilités, d'être capable d'adopter des positions et d'en assumer les conséquences ! «Il est un homme du football professionnel et non du football de bricolage». A propos, justement du professionnalisme, il s'est interrogé lors d'une interview accordée à notre journal : «Avons-nous des clubs professionnels et ces clubs ont-ils un produit à vendre ou à proposer aux sponsors ? Avant d'évoquer l'incitation des clubs à aller vers la formation des jeunes, non seulement mais également surtout à valoriser la formation, sans omettre la nécessité du suivi médical. Motif : en 2013, la feuille de route tracée au début

par la direction nationale de contrôle de gestion des clubs n'a pas été suivie. Les lois n'ont pas été respectées».

Joueur professionnel, club professionnel et championnat professionnel

«En 2010, nous avons décidé d'aider les clubs à se transformer en sociétés commerciales (SSPA). La DNCG devait aider les clubs à s'organiser financièrement et du point de vue comptable. Mais hélas, aucun club n'a suivi notre plan (...) Il existait en 2010, à l'époque où j'étais à la LFP, une sorte de feuille de route pour expliquer aux clubs justement la marche à suivre pour professionnaliser les choses». Dans un débat daté de 2018, lors de son passage à l'émission de la chaîne «Radio M», il évoquait ce phénomène qui continue à confondre joueur professionnel, club professionnel et championnat professionnel et de rappeler que «sans licence professionnelle, vous n'êtes pas un club professionnel». De son côté, l'ex-président Kheireddine Zetchi dans une interview accordée en décembre 2020 à l'agence Reuters, avait porté un jugement sévère mais partagé par toute la famille du football concernant le professionnalisme algérien. «Le système avec lequel nous avons abordé le professionnalisme était erroné. C'est un professionnalisme désordonné. Il fallait mettre en place les mécanismes nécessaires et préparer le terrain avant d'entrer dans le monde professionnel en 2012. Les problèmes du football algérien remontent à très longtemps. Ils se sont accumulés avec le temps. On travaille pour résoudre ces problèmes de corruption et de dettes. Il faut qu'il y ait un équilibre entre les recettes et les dépenses. Mais il faudra du temps pour régler tous ces problèmes. Nous n'avons pas de baguette magique pour régler tous ces problèmes du jour au lendemain», disait-il. Une mission qui s'apprête à être difficile pour le conseiller du président de la FAF, qui avoue qu'elle ne peut être menée à terme sans l'implication de ceux qui militent pour un changement radical du tracé du football national.

H. Hichem

A voir

- EPTV : CRB-EST à 17h
- Canal + Décalé et RMC sport 1 : Brighton & Hove - West Ham à 20h

La Der

Equipe nationale : La préparation des trois rendez-vous amicaux de juin au menu d'une réunion

La préparation des trois prochains matches amicaux de l'équipe nationale de football, prévus en juin face à la Mauritanie et au Mali, à Blida, et devant la Tunisie à Tunis, a été passée en revue au cours d'une réunion «importante», tenue mardi sous la présidence du secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd, a annoncé l'instance fédérale. Lors de cette réunion, à laquelle ont assisté les responsables des différentes structures de la FAF, «tous les points inhérents à la préparation des rencontres devant se dérouler au stade Mustapha-Tchaker de Blida et le déplacement à Tunis, pour le troisième match, ont été passés en revue».

Les «Verts» affronteront d'abord la Mauritanie, le jeudi 3 juin à Blida (20h45), avant de croiser le fer avec le

Mali, trois jours plus tard, au même stade et à la même heure. Les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi se rendront ensuite pour Tunis, pour défier la Tunisie, le vendredi 11 juin au stade Hamadi-Agrebi de Radès. Parmi les points abordés pour «une prise en charge efficiente par les différentes structures de la FAF», il y a eu, entre autres, «les autorisations pour les membres des délégations invitées, en l'occurrence les sélections de Mauritanie et du Mali ainsi que les arbitres, le déplacement pour la Tunisie en prévision du troisième match et les aspects liés aux protocoles et règles sanitaires, notamment ceux concernant la Covid-19», souligne la FAF. L'instance fédérale précise que d'autres «réunions sont prévues lors des prochains jours, dont certaines

seront élargies aux autres partenaires (services de sécurité, protection civile, wilaya de Blida, direction de l'OPOW Tchaker, EPTV) afin de procéder à tous les réglages nécessaires».

Ces rencontres s'inscrivent dans le programme de préparation de l'équipe nationale pour le 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain. Les champions d'Afrique débiteront à domicile face à Djibouti, avant de se déplacer pour défier le Burkina Faso. Le Niger est l'autre pensionnaire de la poule A. L'Algérie disputera les quatre derniers matches des éliminatoires en octobre et novembre prochains. Les barages sont, quant à eux, programmés en mars 2022.